

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 3 février 2016 - 24 rabie al thani 1436 - N° 1213 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGERIE-FRANCE

Le Président Bouteflika reçoit Alain Juppé

► Les relations algéro-françaises sont «excellentes»

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger le maire de Bordeaux (France), Alain Juppé, en visite de travail de trois jours en Algérie.



P. 24

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC
Juppé soutient Ross dans ses efforts à trouver une solution au conflit

P. 24

LIBYE
Juppé souligne la nécessité d'accompagner le processus de paix

P. 24

La révision de la Constitution consacre les réformes annoncées par le Président Bouteflika

Le président du Conseil de la nation, Abdellah Bensalah a affirmé hier que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a consacré les réformes qu'il avait annoncées à travers le projet de révision constitutionnelle. Dans une allocution prononcée à la clôture de la session d'automne du Conseil de la nation, M. Bensalah a affirmé que «le président Bouteflika a consacré les réformes annoncées dans divers secteurs à travers la nouvelle Constitution, document référence qui sera présenté au Parlement». Pour le président de la chambre haute du Parlement, la convocation par le président de la République, du Parlement à une séance pour mercredi «est la preuve que l'Algérie «poursuivra sa démarche quoiqu'on puisse dire ou alléguer». Le vote du projet de révision constitutionnelle «est une preuve de la dynamique que connaît le pays sous la direction du Président Bouteflika», a soutenu M. Bensalah ajoutant qu'une telle démarche dénote la «détermination de l'Algérie à aller de l'avant».

P. 5



La Commission conjointe du Parlement entame aujourd'hui les préparatifs

DGSN

LE GÉNÉRAL-MAJOR ABDELGHANI HAMEL CONFIRME : «Généralisation des salles d'audition à l'ensemble des commissariats du pays»

P. 9

TRAVAUX PUBLICS
85 milliards DA pour la wilaya d'Alger en 2015-2016

P. 7

Le ministère de l'Energie appelle les industriels à investir dans l'efficacité énergétique

P. 6

FUTUR COMPLEXE SIDÉRURGIQUE DE BELLARA (JIJEL) : 600 pieux et 27 piliers déjà posés

P. 6

SANTÉ

GROSSESSE

Quels sont les médicaments interdits ?

Pages 12-13

SOCIÉTÉ
Yahoo !
va supprimer 15% de ses effectifs

P. 10

FOOTBALL

AFFAIRE DU DOPAGE DE MERZOUGUI (MCA)
Le président et le médecin du club doivent confirmer leurs dires par écrit

P. 22

MDN

Un terroriste abattu et un pistolet mitrailleur saisi à Bouira

P. 9

A NOS LECTEURS

DK NEWS informe ses fidèles lecteurs du changement de ses numéros de téléphone et de fax comme suit : Tél : 023.38.49.95/023.38.48.00 Fax : 023.38.47.95.

Météo
SÛRETÉ NATIONALE
Le général-major
Abdelghani Hamel
à Tizi-Ouzou


Le général-major, Abdelghani Hamel, Directeur général de la Sûreté nationale, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Au cours de cette visite, le DGSN présidera entre autres, la cérémonie de remise d'ordres de versement aux bénéficiaires de logement en location-vente.

CET APRÈS-MIDI À L'INESG
Table ronde sur
l'accord universel
de Paris sur le climat

L'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), organise cet après-midi à partir de 14h, une table ronde sur «L'accord universel de Paris sur le climat : défis et opportunités». La rencontre sera animée par le Dr Djoghlaf Ahmed, co-président du Comité de négociation de l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

DEMAIN AU PALAIS DE LA CULTURE
Lancement de la 5^e
édition des ateliers
d'écriture Méditalents

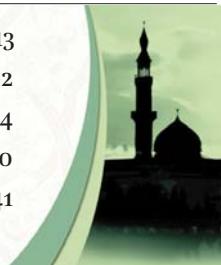

Dans le cadre de la cinquième édition de Méditalents, 13 jeunes scénaristes internationaux se rendront à Alger du 4 au 10 février afin de débuter la première des quatre sessions d'écritures auxquelles ils participeront au cours des 14 prochains mois, dans le but de développer le scénario de leur premier long-métrage. Grâce au soutien du ministère de la Culture à travers le Centre algérien du développement et du cinéma (CADC) et de l'Institut français d'Algérie, l'Algérie accueillera donc pour la troisième année consécutive l'une des quatre résidences d'écritures auxquelles les participants prendront part tout au long de ce programme. C'est à la bibliothèque du Palais de la culture d'Alger que se tiendra l'ouverture de cette session algérienne, le 4 février 2016 à 9h30 en présence des organisateurs, des participants et des intervenants.

	Max	Min
Alger	17°	08°
Oran	19°	09°
Annaba	20°	11°
Béjaïa	22°	12°
Tamanrasset	22°	07°

Horaires des prières

Mercredi 23 rabie al-thani 1437

Fajr	06:13
Dohr	13:02
Asr	15:54
Maghreb	18:20
Isha	19:41


DEMAIN À LA SAFEX
Célébration de la journée mondiale contre le cancer

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Abdelfmalek Boudiaf, présidera demain jeudi 4 février à 8h, au Palais des Expositions des Pins Maritimes, une cérémonie organisée à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le cancer.


AGRICULTURE ET PÊCHE
Ferroukhi à Ghardaïa


Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Sid Ahmed Ferroukhi, effectuera aujourd'hui et demain, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya de Ghardaïa.

LA CONTREBANDE COÛTE 3 MILLIARDS DE DOLLARS POUR L'ALGERIE CHAQUE ANNÉE

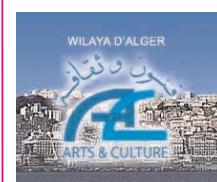
LE 10 FÉVRIER À L'HÔTEL EL AURASSI
Remise du Prix Mobilis pour la presse algérienne

La cérémonie de remise du Prix Mobilis pour la presse algérienne 2015, initialement prévue pour aujourd'hui à l'hôtel El Aurassi, a été reportée pour le mercredi 10 février à 18h30 au même endroit, a indiqué la Direction générale de Mobilis.


LE 7 FÉVRIER À LA RÉSIDENCE TALEB-ABDERRAHMANE
Commémoration des bombardements de Sakiet Sidi Youcef

CE MATIN AU CRASC D'ORAN
Conférence sur la phase arabe de la géographie

Le Dr Ahmed Djebbar de l'université Lille 1 (France), animera une conférence ce matin, à 9h30 au siège du Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, une conférence sur la phase arabe de la géographie.


CET APRÈS-MIDI À LA BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIA JEUNESSE
Rencontre avec Bouchakour Izdihar


Dans le cadre de son programme «Les mercredis du verbe», l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise cet après-midi à partir de 14h à la bibliothèque Multimédia jeunesse, une rencontre avec Bouchakour Izdihar.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION : La Commission conjointe du Parlement entame aujourd'hui les préparatifs

La Commission conjointe des bureaux des deux Chambres du Parlement, se réunira aujourd'hui mercredi à Alger, pour élaborer le règlement intérieur de la réunion du Parlement consacrée à la présentation et au vote du projet de révision de la Constitution, initié par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Le Parlement se réunira dimanche prochain avec ses deux Chambres (Assemblée populaire nationale et Conseil de la nation), en session extraordinaire avec un seul point à l'ordre du jour portant sur le projet de loi de révision constitutionnelle.

Le président de la République avait signé samedi dernier un décret portant convocation du Parlement en ses deux Chambres pour le 3 février 2016, conformément à l'article 176 de la Constitution.

Auparavant, le Conseil constitutionnel avait rendu (jeudi) un avis motivé concernant le projet de loi portant révision constitutionnelle, en vertu des dispositions de la Constitution, notamment en son article 176.

Le Conseil constitutionnel a relevé que le projet de loi en question «ne porte aucunement atteinte aux principes généraux régissant la société algérienne, aux droits et libertés de l'Homme et du citoyen, ni affecte d'aucune manière les équilibres fondamentaux des pouvoirs et des institutions constitutionnelles».

L'article 176 de la Constitution, stipule que «orsque de l'avis motivé du Conseil constitutionnel, un projet de révision constitutionnelle ne porte aucunement atteinte aux principes généraux régissant la société algérienne, aux droits et libertés de l'Homme et du citoyen, ni n'affecte d'aucune manière les équilibres fondamentaux des pouvoirs et des institutions, le Président de la République peut directement promulguer la loi portant révision constitutionnelle sans la soumettre à référendum populaire, si elle obtient les trois-quarts (3/4) des voix des membres des deux chambres du Parlement».

Le Conseil des ministres, réuni sous la présidence du chef de l'Etat, avait adopté le 11 janvier dernier le projet de révision constitutionnelle.



Concernant le quorum requis pour la tenue de la séance du Parlement avec ses deux Chambres, la Constitution le fixe aux trois-quarts (3/4) des membres des deux Chambres parlementaires.

Le Parlement compte 462 députés à la chambre basse et 144 membres au Conseil de la nation, le quorum exigé pour que les délibérations soient valides étant de 455 députés.

La révision constitutionnelle intervient pour couronner le processus des réformes politiques entamé depuis 2011 et marqué par trois rounds de consultations politiques, qui avaient pris un caractère de dialogue national.

Consolidation de l'unité nationale et de la démocratie

S'agissant du contenu du projet de révision constitutionnelle, il s'articule autour de la consolidation de l'unité nationale et le renforcement de l'Etat de droit.

Le projet vise aussi la consolidation de la démocratie et l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement d'un nombre d'institutions.

Ainsi et s'agissant de la consolidation de l'unité nationale,

nationale, le texte a élevé Tamazight au rang de langue nationale et officielle (article 3 bis) avec création de l'Académie algérienne de la langue amazighe.

Dans le registre de la consolidation de la démocratie, le document stipule dans son article 74 que l'alternance démocratique par la voie des urnes sera confortée à travers la réélection du président de la République une seule fois.

Cette disposition est exclue de toute révision constitutionnelle (article 178).

La place de l'opposition sera également renforcée dans le nouveau texte qui affirme notamment que l'opposition parlementaire pourra saisir le Conseil constitutionnel sur les lois votées par le Parlement.

Le Pouvoir législatif et son contrôle de l'action du gouvernement est également renforcé dans la future Constitution qui stipule, entre autres, que la majorité parlementaire sera consultée par le président de la République pour la désignation du Premier ministre et que le recours aux ordonnances présidentielles sera limité aux seuls cas d'urgence durant les vacances parlementaires.

A propos des nouvelles dispositions destinées à confirmer la crédibilité et la régularité des élections, le projet annonce la mise en place d'une Haute instance indépendante de surveillance des élections.

Par ailleurs et dans le but de renforcer l'indépendance de la justice, le texte énonce notamment la prohibition de toute intervention dans le cours de la justice, l'inamovibilité du juge du siège dans le cadre de la loi et le renforcement de l'autonomie du Conseil supérieur de la magistrature.

Concernant le Parlement, le document institue la sanction du nomadisme politique par la perte du mandat parlementaire, l'instauration d'une session annuelle unique de dix mois, la primauté du Conseil de la nation dans l'examen des projets de lois relatifs à l'organisation territoriale, à l'aménagement du territoire et au découpage territorial.

Le Conseil Constitutionnel quant à lui, verra dans la nouvelle Constitution l'affirmation de son indépendance et une exigence de hautes qualifications juridiques de ses membres.

Projets de rocades et de doublements de voies pour fluidifier la circulation à Alger



Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a indiqué hier que les projets de rocades et de doublements de voies en cours de réalisation dans la wilaya d'Alger au titre du Plan stratégique d'aménagement de la capitale permettront de fluidifier la circulation.

Présidant le lancement de plusieurs projets de rocades et de dédoublements de voies dans les communes de Oued Koreich, de Beni Messous, de Dely Brahim, d'El-Biar et de Ben Aknoun, M. Zoukh a précisé que ces projets permettront de fluidifier la circulation dans la capitale qui est confrontée aux embouteillages.

Le Plan stratégique d'aménagement de la capitale est toujours en vigueur et sa mise en œuvre se fait avec les moyens financiers disponibles et les capacités des entreprises chargées de la réalisation, a-t-il ajouté, soulignant que l'avancement des travaux de réalisation des différents projets en cours était tributaire de la levée progressive de nombre d'entraves.

Concernant les habitations situées sur le prolongement des routes concernées par les projets d'aménagement, le wali d'Alger a précisé que leurs propriétaires seront indemnisés conformément à la loi et relogés, assurant que l'expropriation n'intervenait qu'en l'absence de tout autre alternative.

M. Zoukh a ainsi assisté au lancement du projet de dédoublement de la route reliant le stade du 5 Juillet à la RN 14 dans la commune de Dely Brahim et de relance du projet de dédoublement de voies dans la commune de Oued Koreich.

Le responsable a également inspecté le projet de dédoublement de voies entre la faculté de médecine et la commune de Dely Ibrahim en 3 km qui sera réalisé en trois phases étalées sur 18 mois.

Le wali d'Alger a aussi inauguré la gare routière du 2 Mai dans la commune d'Alger-centre qui reçoit désormais les bus de la station de Tafourah qui sera transformée en place publique.

Il a en outre inauguré la station de taxis inter-wilayas du Caroubier dans la commune d'Hussein Dey qui s'étend sur 25.000 m2 et peut recevoir 96 taxis et 13 véhicules pour les personnes aux besoins spécifiques.

M. Zoukh a, par ailleurs, inspecté le projet de parking destiné aux visiteurs de la Promenade des Sablettes qui peut recevoir 1200 véhicules.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un terroriste abattu et un pistolet mitrailleur saisi à Bouira (MDN)

Un terroriste a été abattu et un pistolet mitrailleur saisi lundi à Bouira par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indiquait hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte anti-terroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Tizi Ouzou a abattu, le 1er février 2016, un terroriste et récupéré un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et une quantité de munitions, suite à une opération de fouille et de recherche menée

aux environs de la localité de Kaf Lahcen, commune de Souk Lakhmis au nord de la wilaya de Bouira», précise le MDN.

Aussi, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé un terroriste à Ain Defla, tandis qu'un détachement relevant du secteur opérationnel de Tizi Ouzou a récupéré un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et une quantité de munitions», ajoute-t-on.

Par ailleurs et suite à des informations portant sur la disparition de quatorze (14) personnes au large d'Esseklab, commune

d'Oum-Teboul (wilaya d'El Taref), «une opération de recherche et de sauvetage déclenchée par les unités des gardes-côtes a permis de sauver et d'évacuer trois (3) personnes, et de récupérer la dépouille d'une autre.

L'opération est toujours en cours», ajoute-t-on.

D'autre part et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement combiné relevant du secteur opérationnel de Mascara (2e Région militaire) «a arrêté quatre (4) narcotrafiquants et saisi 845 kilogrammes de kif traité, un camion

et un véhicule touristique», poursuit la même source.

De même, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Relizane, deux narcotrafiquants à bord d'un plaisir chargé de 30,7 kilogrammes de kif traité.

Et à Tlemcen, des éléments des gardes-frontières ont intercepté huit (8) immigrants clandestins et saisi une quantité de carburant destinée à la contrebande s'élevant à 4700 litres», rapporte également le MDN.

Par ailleurs et au niveau de la 1^{re} Région militaire, des éléments des

gardes-côtes «ont intercepté, à Azzefoun (Tizi Ouzou), un narcotrafiquant à bord d'un plaisir chargé de 30,7 kilogrammes de kif traité».

De même à Alger, «où 29.860 kilogrammes de kif traité ont été saisis».

En 6e Région militaire, deux détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guezzam ont arrêté trois (3) contrebandiers et seize (16) immigrants clandestins, et saisi 3760 litres de carburant», signale-ton en core de même source.

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Les parlementaires du RND rendent un «vibrant» hommage au Président Bouteflika

Les parlementaires du Rassemblement national démocratique (RND), réunis hier à Alger, avec M. Ahmed Ouyahia, secrétaire général par intérim du parti, ont rendu un «vibrant» hommage au président de la République, Abdelaziz Bouteflika pour son projet de révision constitutionnelle, indique un communiqué du parti.

Durant cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du vote du projet de révision de la constitution, les participants ont rendu «un vibrant hommage au président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, pour son initiative, qui dotera le pays d'une constitution, à même d'encadrer les réformes institutionnelles, économiques, sociales et culturelles, qui accompagneront la progression de l'Algérie dans les domaines politique et économique, en même temps, qu'elles préserveront les valeurs et l'identité de notre peuple».

M. Ouyahia avait affirmé vendredi dernier lors de la 5e session du Conseil national du parti, que le projet de révision constitutionnelle vient «renforcer les libertés et consacrer la séparation des pouvoirs et les principes et les valeurs du peuple algérien». Il a précisé que le RND mobilisera ses députés en «fonction des positions du parti», appelant les cadres et les élus du parti à la nécessité d'aller sur le terrain pour sensibiliser la base populaire «sur le projet de révision constitutionnelle».

PROJET DE RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Installation de la commission conjointe des deux chambres du Parlement

La commission conjointe des deux chambres du parlement (Conseil de la nation et l'APN) chargée de l'élaboration du règlement intérieur de la séance extraordinaire du parlement consacrée à la présentation et au vote du projet de loi portant révision de la Constitution prévue dimanche prochain, a été installée hier à Alger. La commission conjointe est également chargée de l'élaboration d'un rapport sur le projet de révision de constitutionnelle qu'elle soumettra lors de la séance plénière du Parlement*.

La cérémonie d'installation a été présidée par M. Abdellader Bensalah, président du Conseil de la nation «en sa qualité de président du parlement conformément à l'article 90 de la loi 90-02 fixant l'organisation et le fonctionnement des deux chambres du parlement et les relations fonctionnelles entre celles-ci et le gouvernement».

La commission sera élargie à d'autres membres des deux Chambres afin de permettre au plus grand nombre possible de parlementaires de participer à l'élaboration du rapport avant de le soumettre au vote lors de la séance plénière prévue dimanche prochain à Club des pins (Alger).

SELLAL CONFIRME

Vote dimanche du projet de révision de la Constitution

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a annoncé hier à Alger que la séance du Parlement (avec ses deux chambres) consacrée au vote du projet de révision de la Constitution se tiendra dimanche prochain.

«Le vote du projet de révision de la Constitution aura lieu dimanche 7 février», a affirmé le Premier ministre dans une déclaration à la presse en marge de la séance de clôture de la session d'automne du parlement, avant d'ajouter que «plus aucune équivoque ne subsiste maintenant sur la date du

La révision de la Constitution consacre les réformes annoncées par le Président Bouteflika

Le président du Conseil de la nation, Abdellader Bensalah a affirmé HIER que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a consacré les réformes qu'il avait annoncées à travers le projet de révision constitutionnelle.

Dans une allocution prononcée à la clôture de la session d'automne du Conseil de la nation, M. Bensalah a affirmé que «le président Bouteflika a consacré les réformes annoncées dans divers secteurs à travers la nouvelle Constitution, document référence qui sera présenté au parlement».

Pour le président de la chambre haute du Parlement, la convocation par le président de la République, du Parlement à une séance pour mercredi «est la preuve que l'Algérie «poursuivra sa démarche quoiqu'on puisse dire ou alléguer».

Le vote du projet de révision constitutionnelle «est



Photo : M. Nait Kaci

une preuve de la dynamique que connaît le pays sous la direction du président Bouteflika», a soutenu M. Bensalah ajoutant qu'une telle démarche dénote la «détermination de l'Algérie à aller de l'avant».

Par ailleurs, M. Bensalah a saisi l'occasion pour évoquer les échanges virulents

sur certains événements qu'a connu l'Algérie et qui, à son sens, ne font que «raviver une blessure que l'on croyait passée».

Evitant de s'attarder sur les intentions et visées des auteurs de ces déclarations, le président de la chambre haute du parlement a estimé qu'elles s'inscrivaient dans

le cadre du droit de tout un chacun de s'exprimer et d'apporter son témoignage sur les faits historiques et les événements importants du pays soulignant à ce propos que la «sagesse impose en cette période l'obligation de réserve et de retenue».

M. Bensalah a souligné que la vérité historique «ne peut servir de prétexte pour grandir ou minimiser le rôle de qui que ce soit, à une étape ou une autre de l'histoire», ajoutant qu'autant les témoignages apportés par les artisans de l'histoire sont un «acte louable», autant ils sont rejetés lorsqu'ils se transforment en surenchères ou en règlements de comptes qui

parfois n'épargnent pas même les morts».

Il a en outre évoqué la conjoncture économique que traverse le pays à l'instar des autres pays du monde suite à la chute des prix du brut, précisant que «c'est un fait». «L'Algérie a déjà connu des situations aussi difficiles qu'elle a pu surmonter», a-t-il rappelé.

M. Bensalah s'est dit convaincu que l'Algérie est capable de faire face à la conjoncture économique actuelle vu «les potentialités dont elle dispose, l'expérience de ses enfants (...) et le degré de conscience de son peuple».

Saluant la politique adoptée par le gouvernement, il a affirmé que «l'Algérie est sur la bonne voie», en témoigne, a-t-il dit, les positions des pays qui traitent avec l'Algérie et les rapports des institutions bancaires internationales sur la situation économique du pays.

M. Bensalah a en outre rappelé que malgré le flétrissement des cours du brut, les grands projets et les acquis sociaux sont maintenus.

citant que le conseil a organisé plusieurs séances pour les questions orales et adressé des questions écrites à certains départements ministériels, a indiqué M. Bensalah.

S'agissant de la diplomatie parlementaire, le conseil a veillé, en collaboration avec les instances officielles concernées notamment l'Assemblée populaire nationale (APN), à faire connaître les positions de l'Etat algérien sur plusieurs questions régionales et internationales, tant à travers les tribunes parlementaires internationales et régionales qu'à travers les audiences accordées aux délégations parlementaires des pays frères et amis.

M. Bensalah a souligné «le souci de cette instance d'assurer un climat de liberté d'expression et de respecter la représentation politique pour permettre à l'opposition de jouer son rôle, conformément aux dispositions de la Constitution».

Il a, dans ce sens, rappelé la loi de finances complémentaire 2015, la loi de finances 2016, le code pénal amendé, le code de procédures pénales amendé et complété, le texte de loi amendant et complétant le code de commerce et la loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique.

Par ailleurs, cette session a connu une «activité de contrôle ordinaire», pré-

venu après de «larges consultations qui ont duré pour un moment marqué par de nombreux rounds de dialogue ayant permis au président Bouteflika d'introduire plusieurs propositions, émanant de ces concertations, dans le document proposé».

«Avec l'aboutissement de la révision constitutionnelle, l'Algérie entamera une nouvelle ère attendue par la majorité des Algériens. Une ère qui repose sur les bases du parachèvement de l'édification d'un Etat moderne où les pouvoirs publics pourront lancer plusieurs ateliers politiques et juridiques que nous, membres du Conseil de la Nation, sommes appelés à enrichir», a-t-il enchaîné.

Il a, à cette occasion, présenté le bilan de cette institution concernant l'examen et l'adoption des lois pour «doter le pays d'une législation cohérente visant à organiser et à contrôler divers aspects de la vie dans tous les domaines».

Il a, dans ce sens, rappelé la loi de finances complémentaire 2015, la loi de finances 2016, le code pénal amendé, le code de procédures pénales amendé et complété, le texte de loi amendant et complétant le code de commerce et la loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique.

Par ailleurs, cette session a connu une «activité de contrôle ordinaire», pré-



Photo : M. Nait Kaci

vote du document».

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika avait signé samedi un décret portant convocation du Parlement en ses deux chambres pour mercredi 03 février pour une session sur le projet de loi de révision constitutionnelle.

«À la suite de la diffusion de l'avis motivé du Conseil constitutionnel, selon lequel, le projet de loi portant révision constitutionnelle peut être soumis au Parlement, conformément à l'article 176 de la Constitution, son excellence le

président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé ce jour samedi 30 janvier 2016, un décret portant convocation du Parlement en ses deux chambres réunies, pour le 3 février 2016», avait indiqué un communiqué de la présidence de la République. «Ce décret précise que l'ordre du jour de la session pour laquelle est convoqué le Parlement porte sur le projet de loi portant révision constitutionnelle et que la session sera ouverte jusqu'à épuisement de son ordre du jour», a ajouté la même source.

APS

La séance de vote du projet de révision de la Constitution se tiendra dimanche

Le président de l'Assemblée populaire nationale Mohamed Larbi Ould Khelifa a indiqué hier à Alger que le Parlement tiendra dimanche prochain la séance de vote du projet de révision de la Constitution.

Dans une déclaration à la presse en marge de la clôture de la session d'automne du Parlement, le président de l'APN, a affirmé que «la séance de vote du projet de révision de la Constitution aura lieu dimanche 7 février 2016 au Palais des Nations», soulignant que tous les députés étaient invités à y assister.

De son côté, le Premier ministre Abdelmalek Sellal avait souligné, dans une déclaration à la presse, que maintenant que la date du vote du projet de révision de la Constitution est fixée, «il ne subsiste plus aucune équivoque» sur l'échéance de vote du document.



Photo : M. Nait Kaci

La commission conjointe du bureau du Parlement se réunira mercredi pour élaborer le règlement intérieur de la session dédiée à la présentation du projet de révision constitutionnelle initiée par le président de la République Abdelaziz Bouteflika, avait annoncé le directeur de la commis-

sion des Affaires juridiques et administratives du Conseil de la nation Amine Chérier.

Selon le même responsable, la commission élaborera le même jour, un rapport sur le projet de révision dans lequel elle portera ses appréciations et observations.

L'Algérie dispose de «grandes capacités» pour faire face à la chute des prix des hydrocarbures

L'Algérie dispose de «grandes capacités» pour faire face aux conséquences de la baisse des prix des hydrocarbures, a souligné hier à Alger, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed-Larbi Ould Khelifa.

«Comme il (le peuple algérien) a vaincu seul le terrorisme et défendu l'existence même de la République en payant un lourd tribut, il dispose aujourd'hui de grandes capacités qui ont besoin d'être investies», a indiqué M. Ould Khelifa dans son allocution de clôture de la session d'automne de l'APN, rappelant que le peuple algérien «est caractérisé à travers toutes les étapes de son histoire par ses capacités à transcender les défis que lui impose la scène intérieure et extérieure».

Parmi ces capacités, il a cité l'agriculture «considérée comme une des richesses permanentes qui ont besoin de la main d'œuvre et des techniques modernes à même d'augmenter la production au double plan de la quantité et de la qualité».

Selon lui, l'encouragement des industries de transformation, l'encouragement des exportations vers les pays étrangers ainsi que l'élargissement de la base industrielle constituent d'autres capacités. A cette occasion M. Ould Khelifa a dénoncé les discours partisans et médiatiques, brandissant l'«épouvantail de la crise économique», qui «ne constituent nullement une approche utile pour faire face aux répercussions de la chute des prix des hydrocarbures sur les marchés internationaux».

«Il y a des indices prometteurs d'une concrétisation de la relance industrielle à moyen terme, en plus du secteur touristique», a-t-il dit, estimant que ce dernier

«commence à s'élargir et à se moderniser selon les normes internationales».

«Elever les valeurs du travail et de la perfec-tion et encourager le secteur public et privé à créer la richesse sont autant de capacités qui s'offrent à l'Algérie pour passer du développement fondé sur les finances publiques à une économie de croissance et du tout importation à l'exportation et au positionnement sur les marchés internationaux afin de se hisser au niveau des pays émergents», a-t-il préconisé.

En outre, M. Ould Khelifa a relevé que «l'Algérie a pris de nombreuses mesures préventives dont celle de se débarrasser de manière anticipée d'une dette qui a pesé lourdement sur notre pays», et ce, grâce à la clairvoyance du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Elle a investi, a-t-il ajouté, des budgets colossaux dans les infrastructures de base et dans les établissements de formation, dans l'emploi, le logement, la santé et la protection sociale, comme elle a engrangé des réserves en devises pour faire face aux éventuelles difficultés budgétaires.

En outre, le président de l'APN a salué à cette occasion l'Armée nationale populaire pour l'action préventive et anticipative qu'elle a accomplie à travers tout le pays et aux frontières.

Par ailleurs, il a rappelé les positions de l'Algérie concernant les événements qui connaissent la région et le monde.

«Ce sont là des positions constantes qui consistent en le respect de la souveraineté des Etats et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures et leur droit inaliénable à l'autodétermination et aider à concrétiser la sécurité et la stabilité dans notre environ-

nement géopolitique et la résolution des conflits par le dialogue», a-t-il affirmé.

Dans ce sens, il a noté le rôle «efficace» que joue l'Algérie au sein des organisations régionales et internationales et les efforts «intensifs» déployés afin de résoudre les conflits, notamment dans les pays frontaliers à l'instar de sa réussite à trouver un terrain d'entente entre les parties en conflit au Mali, ainsi que les efforts déployés en Libye afin d'«exhorter les parties au dialogue, à l'entente et à la préservation de l'unité de son peuple et de son intégrité territoriale sans aucune ingérence ou tutelle».

Il a réitéré aussi, la position «inaliénable» de l'Algérie quant au droit du peuple palestinien à instaurer son Etat national avec Al-qods Al-Charif pour capitale, «et de mettre fin à l'injustice et à l'oppression infligées à son peuple au vu et au vu du monde entier».

Il a également réaffirmé le soutien de l'Algérie au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et de mettre un terme à la dernière colonie en Afrique.

«Cette attitude représente une position de principe qui appuie le droit et la légitimité internationale et ne manifeste aucune hostilité au peuple frère marocain», a-t-il soutenu.

Concernant le terrorisme, M. Ould Khelifa a indiqué que ce fléau «constitue l'ennemi réel de l'Algérie et de tous les peuples éprouves de valeurs de paix et qui menacent les personnes, les groupes et les pays», ajoutant que l'Algérie «a appelé tous les Etats du monde à intensifier leurs efforts afin de l'accuser et de l'exterminer à travers l'assèchement des flux de financement et d'oter la couverture de l'Islam, et de lutter contre l'extrémisme».

Le système législatif doté de plusieurs textes de loi durant la session d'automne

Le système législatif national s'est doté de nouveaux textes de loi, après leur adoption par les deux chambres du parlement (Conseil de la nation et APN) lors de la session d'automne 2015, dans le cadre de l'actualisation et de la modernisation des législations algériennes pour les adapter à la réalité sociale et aux récentes mutations survenues dans le pays. Parmi les nouveaux textes de loi adoptés par le Parlement lors de la session d'automne, clôturée mardi, le code de Commerce, la loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique, la loi de finances complémentaire 2015, et le code de procédure pénale et la loi de finances 2016. Plusieurs projets de lois sont toujours au niveau des commissions spécialisées de l'APN, en attendant de les soumettre à la prochaine session pour examen et vote, puis au Conseil de la nation.

Il s'agit en l'occurrence du projet de loi relatif à l'organisation de la profession de commissaire-purchas sur les surenchères, le projet de loi portant lutte contre la contrebande, le projet de loi portant règlement du budget pour l'année 2013, le projet de loi sur la promotion de l'investissement et le développement de l'entreprise et le projet de loi relatif à l'utilisation de l'empreinte génétique dans les procédures judiciaires et l'identification des personnes.

Les deux chambres du Parlement ont tenu durant la session d'automne plusieurs séances consacrées aux questions orales adressées aux membres du gouvernement en tant que mécanisme positif pour exposer les préoccupations des citoyens et exercer le contrôle sur l'action gouvernementale.

Huit (8) séances ont été consacrées aux questions orales durant la session d'automne, élevant le nombre de questions posées par les députés aux membres du gouvernement à 53 questions dont 10 adressées au Premier ministre. Les questions ont porté sur les contrats de pré-emploi pour les jeunes, la protection des cadres, l'ouverture d'écoles pour la communauté algérienne à l'étranger, le pillage du sable, la vulgarisation de la langue arabe et l'autoroute est-ouest dans son tronçon reliant le port de Djem Djem à Jijel.

Les autres questions ont porté sur des points importants ayant trait à plusieurs secteurs dont l'Intérieur, l'aménagement du territoire, l'Agriculture, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, le Travail, la Santé, les Transports, l'Habitat, les Affaires religieuses, l'Education nationale, l'Energie et les mines, la Justice et le Commerce.

Concernant la diplomatie parlementaire, le Parlement algérien a œuvré durant sa session d'automne à la redynamisation des relations avec les pays amis, par la création de plusieurs groupes d'amitié et de coopération, mais aussi à travers la visite à Alger de plusieurs présidents de parlements et de groupes d'amitié.

Le Parlement a, également, participé à nombre de rencontres et réunions régionales et internationales pour réaffirmer les positions de l'Algérie vis-à-vis de plusieurs questions, notamment le respect de la souveraineté des pays et la non-ingérence dans leurs affaires internes, outre le droit des peuples à l'autodétermination et le règlement des conflits à travers le dialogue.

Le projet de révision constitutionnelle consacre «implicitement» le droit à la binationalité pour les Algériens

Le projet de révision constitutionnelle a consacré «implicitement» le droit à la binationalité pour les Algériens, a indiqué mardi à Alger, le Conseiller du président de la République, Kamel Rezag Bara, déplorant les lectures «excessives» ayant entouré l'article inhérent à la limitation d'accès aux hautes fonctions aux détenteurs de la seule nationalité algérienne.

L'article 51 de la Constitution révisée «consacre implicitement le droit des Algériens à la double nationalité», a déclaré Me Rezag Bara, à la Radio nationale, rappelant que le code de la nationalité remontant aux années 70 a été fondé sur le caractère «exclusif» de la nationalité algérienne.

Indiquant «s'inscrire en faux» quant au caractère «discriminatoire» de cet article, il a fait savoir qu'un texte de loi déterminera les hautes fonctions de l'Etat exclusivement accessibles aux détenteurs de la seule nationalité algérienne.

Il s'agira d'une dizaine ou d'une quinzaine de fonctions, a-t-il précisé, citant à titre d'exemple, celles de Gouverneur de la Banque centrale, de Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), de président de la Cour suprême, lesquels «ne peuvent être occupés par des binationalistes», a-t-il explicité, notant que «c'est le cas partout dans le monde».

Il a estimé, à ce propos, que cet article a suscité des «interprétations excessives et abusives» ayant entraîné une confusion entre les notions de «nationalité», de «citoyenneté» et d'iden-

tité ainsi que des situations contraires à «l'intention des promoteurs» de la révision du texte fondamental du pays.

«La lecture qui en a été faite n'a pas tenu compte des équilibres contenus dans cette révision», a-t-il regretté, citant l'article 24 de ce projet, lequel stipule que l'Etat œuvre à la protection des intérêts et à la sauvegarde de l'identité des Algériens établis à l'étranger. Preuve en est, a-t-il argué, que ces derniers demeurent Algériens quelle que soit leur seconde nationalité notamment lors des rendez-vous électoraux durant lesquels ils exercent leur droit à la citoyenneté, en exprimant leurs voix et opinions politiques. Interpellé sur la convocation de la réunion du Parlement consacrée à la présentation et au vote du projet de révision constitutionnelle, il a démenti une quelconque «confusion» dans la procédure, précisant qu'il s'agit d'une «incompréhension». Il a précisé, à ce sujet, que «personne n'est capable» de déterminer la date du vote avant la réunion de la commission parlementaire mixte, prévue aujourd'hui.

La question de savoir si la procédure d'adoption du projet de révision constitutionnelle a été «expédiée», Me Rezag Bara a soutenu que la population a été «longuement et correctement informée» de son contenu, à travers les médias qui en ont détaillé les différents chapitres, durant les deux derniers mois.

Il en est de même pour l'opposition politique qui, depuis 2011, a été consultée sur les contours de ce projet, a-t-il poursuivi, avant

de relever que la future Constitution consacre la «séparation» des pouvoirs.

«Chaque institution est gérée dans un cadre particulier, l'Etat fonctionne selon des équilibres généraux», a-t-il observé, décrivant les «mauvais procès» dont fait l'objet la justice algérienne et le «discrédit» qui frappe des «milliers de juges», au moment où, a-t-il souligné, ces derniers sont «indépendants et n'obéissent qu'à la loi et à leur conscience». Invité à commenter la notion de l'Etat civil et le projet de révision constitutionnelle, le Conseiller du chef de l'Etat, a estimé que la réforme initiée par ce dernier est «substantiellement conforme à sa vision» d'une Algérie face à ses «défis futurs» et d'un «Etat moderne».

«Il faut que chaque institution joue le rôle qui lui échoit dans le cadre du respect des alternances (...) L'option maintenant est claire, l'institution militaire ne peut plus revendiquer le même poids que durant le parti unique», dira-t-il. Les nouveaux équilibres au sein de la société et les nouveaux défis «font que des institutions républicaines civiles doivent prendre le pas sur cela», a-t-il clarifié. Il a ajouté à ce propos: «pourquoi pas, demain, un ministre civil de la Défense nationale qui viendrait justifier devant l'APN le budget de l'institution militaire?», estimant que ce serait «la prochaine étape qui montrerait réellement la volonté d'instaurer un Etat civil».

TRAVAUX PUBLICS

M. Ouali appelle à donner une dimension économique aux projets du secteur

Le ministre des Travaux publics Abdelkader Ouali a souligné lundi à Alger la nécessité de donner une dimension économique aux projets du secteur et de rationaliser les dépenses en vue de contribuer au développement du pays.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une rencontre d'évaluation au siège du ministère avec les directeurs de wilaya du secteur, des cadres du ministère et des grandes entreprises de réalisation, M. Ouali a indiqué que le secteur des travaux publics qui prend un «nouveau départ» doit consacrer «une dimension économique aux différents projets pour relever les grands défis et accélérer le développement».

Le ministre a rappelé que «les projets du secteur connaissent actuellement une meilleure distribution des moyens au niveau national ainsi qu'une gestion plus rigoureuse grâce aux orientations données lors de ses visites sur le terrain», soulignant que «la rationalisation du budget commence par la rigueur dans la gestion».

M. Ouali a rappelé par ailleurs qu'au cours des derniers mois 38 directives et circulaires relatives aux aspects organisationnel et juridique et à la rationalisation des dépenses ont été adres-

sées en vue de relancer le secteur qui joue un rôle central dans l'édification d'une économie forte et la relance de la croissance».

«Ces directives commencent à donner leurs fruits selon les objectifs tracés et suivant les priorités», a-t-il précisé. Concernant les projets réalisés, le ministre a assuré que des bureaux d'étude et de suivi ont été ouverts au niveau de tous les chantiers en vue de garantir une meilleure qualité d'exécution.

M. Ouali s'est félicité de «l'état d'avancement des projets après les facilités assurées sur le terrain». L'opération d'évaluation se fera à l'avenir au niveau des wilayas pour suivre de près l'application des orientations», a-t-il souligné.

Le ministre a ajouté que l'amélioration de la cadence des travaux de réalisation a été rendu possible «grâce à la réorganisation de l'entrepreneuriat et la mise en place de nouveaux mécanismes pour prendre en charge le nom-

bre important d'infrastructures nécessitant un entretien».

Il a affirmé dans ce sens qu'en dépit de la conjoncture économique exceptionnelle que connaît le pays en raison de la chute des cours du pétrole, le rythme de réalisation des projets des travaux publics a été maintenu en fonction des priorités fixées soulignant que plus de 4.700 km de routes et plus de 600 ouvrages sont actuellement en cours de réalisation au niveau national.

Il a également fait remarquer que les potentialités du secteur dans les régions du sud et des Hauts plateaux ont été relancées en vue d'assurer un équilibre dans la réalisation entre les différentes régions du pays. Concernant la rencontre d'évaluation avec les cadres et les directeurs du secteur, M. Ouali a précisé qu'il s'agit d'une réunion d'évaluation visant le suivi de la mise en œuvre des mesures prises lors de sa première rencontre en mai dernier avec les responsables consa-



cré au suivi des grands projets du secteur (autoroutes nationales, wilaya et communales, aéroports et ports).

Le ministre avait souligné lors de son intervention devant les cadres l'importance d'un bon suivi des différents projets du secteur à travers les moyens mo-

dernes insistant sur le lancement des projets prévus et une meilleure prise en charge des projets réalisés. Le ministre a dans ce sens donné des instructions pour la mise en place de programmes de suivi de l'état d'avancement des travaux de réalisation des projets.

85 milliards DA pour la wilaya d'Alger en 2015-2016

Une enveloppe de près de 85 milliards de DA a été allouée aux projets des travaux publics de la wilaya d'Alger inscrits sur les exercices 2015-2016, a indiqué à l'APS le directeur des travaux publics de cette wilaya, Mohamed Abdennour Rabhi.

Il s'agit de la mise en œuvre du programme de parachèvement du réseau structurant visant l'installation d'un réseau maillé formé de radiales et de pénétrantes couvrant tout le territoire de la capitale.

Le programme routier de la capitale s'articule autour de deux principaux volets: Le développement des infrastructures de base par la mise en œuvre et la réalisation de projets neufs visant l'augmentation de capacité du réseau, et la maintenance ainsi que l'entretien des infrastructures. S'agissant du premier volet, les principaux projets en cours de réalisation dans la capitale sont à un taux d'avancement des travaux «très appréciable», selon le même responsable.

Il s'agit essentiellement du dédoublement des chemins de wilaya (CW) de la zone Est qui forment des pénétrantes nord-sud desservant la zone côtière Est de la capitale, dont trois CW des communes de Bordj El Kifan, d'El Hamiz, de Heraoua, d'Aïn Taya et de Khemis El Khechna, cumulant un linéaire de 25 kms, ainsi que la pénétrante de l'aéroport liant la rocade Sud à la deuxième rocade en périphérie Est de la commune des Eucalyptus d'un linéaire de 9 kms, d'un montant de 3,5 milliards DA.

Un autre projet a été relancé suite à l'opération de relogement

des habitants du bidonville de Haï Remli, qui est celui du parachèvement de la radiale de Oued Ouchaiha par la réalisation d'un viaduc avec l'ensemble de ses raccordements routiers d'un montant de 6 milliards DA pour un linéaire global de 4,5 kms.

«Ce projet devra constituer une véritable solution à la décongestion de la circulation au niveau du centre d'Alger (Port d'Alger) et de Gué de Constantine», assure M. Rabhi.

La wilaya d'Alger bénéficie aussi du projet du parachèvement de la pénétrante des Annassers qui sera un segment supplémentaire en plein centre urbain de la capitale entre Kouba et Bir-khadem, zone connaissant une congestion accrue en raison de la forte urbanisation.

Cette infrastructure permettra de relier la Rocade Sud au niveau de Ain Naadjia à la RN1, au sud de Birkhadem. Mieux encore, la réalisation de la liaison de la Rocade Sud (à hauteur de l'Oued Mazrafa à la RN1) à Tessaïla El Merdja par le dédoublement des CW212 et de la RN67 sur 19 kms «constitue une véritable pénétrante Nord-Sud à l'ouest de la capitale», avance-t-il.

L'autre projet est celui de la pénétrante du stade 5 juillet, dont les études sont achevées, s'étendant sur un linéaire de 10 kms. Cette voie autoroutière, qui contournera les villes d'El Achor et de Draria, permettra la liaison du centre d'Alger (Bab El Oued) à la deuxième Rocade au niveau de Khrisia en passant par Frais valon. Ce programme, consacré au parachèvement du réseau principal, se joignent «des projets



de proximité non moins importants dont bon nombre est financé sur le budget de wilaya», poursuit-il. Outre l'augmentation des capacités routières de la capitale, ces projets de proximité visent la structuration et la modernisation de ces axes routiers, comme la liaison Châteauneuf-Cheraga, l'aménagement et la modernisation de la liaison Riadh El Feth-El Mouradia et la réalisation de deux trémies à Djemena Sfari sur la RN1 pour desservir les îlots d'habitat de la zone.

L'aménagement de l'échangeur sur la Rocade Sud à hauteur du stade de 40.000 places (Stade de Baraki), l'aménagement des accès à la Grande Mosquée d'Alger avec sa liaison à la rue Tripoli, la liaison du chemin vicinal et 2 à Bab Ezzouar et la liaison Bouachaoui-Club des Pins ou la desserte du port d'Alger, visant l'organisation de la circulation des poids lourds au niveau du centre d'Alger, sont également parmi les principaux projets de la capitale.

Le portant programme de revêtement des chemins communaux pour un linéaire global de 150 kms dont plus de 50% achèvés, a fait savoir le responsable.

Actuellement, sept (7) unités de surveillance et d'intervention du réseau (Usir) sont déployées au niveau de la wilaya d'Alger avant d'atteindre 20 unités d'ici fin 2016.

= Le site des Sablettes totalement réceptionné en 2017 =

Pour ce qui concerne l'aménagement du site des Sablettes, qui offre un espace de détente, la réception de sa seconde partie, allant de Caroubier jusqu'à la station de dessalement d'eau d'El Hamma, devrait se faire au cours du 1er semestre 2017.

Par ailleurs, d'autres projets portent principalement sur l'aménagement du port de Raïs Hamidou devant offrir des espaces de détente et des quais de pêcheurs, ainsi que l'aménagement du site le Lido (Mohammadia) en voie d'achèvement et dont une bonne partie a été ouverte lors de la saison estivale passée.

«Ce site connaîtra son extension vers l'ouest à compter de cette année afin de parachever l'aménagement de toute la zone et de la relier, à terme, avec le site des Sablettes et de Oued El Harrach», précise encore M. Rabhi. Quant aux financements de l'ensemble de ces projets, le même responsable indique qu'en dépit de la chute des prix de pétrole et de la rationalisation des dépenses publiques, «aucun projet n'a été annulé car les enveloppes financières de tous les projets inscrits étaient déjà prêtées».

APS

Ce recensement effectué dans le cadre du programme pré-sensibilisation à travers les 22 communes que complète la wilaya de Tissemstilt, cible des jeunes, femmes et hommes, a permis d'identifier les principales difficultés rencontrées par les jeunes dans leur intégration sociale et professionnelle. Ces difficultés sont liées à l'absence de formations professionnelles adaptées aux besoins du marché du travail, au manque d'opportunités d'emploi, à l'insécurité sociale et à l'insuffisance des services sociaux et culturels. Elles sont également liées à des facteurs socio-économiques tels que la pauvreté, la malnutrition et la santé. Le programme pré-sensibilisation a été mis en place pour aider les jeunes à surmonter ces difficultés et à intégrer le marché du travail de manière plus efficace.

particulier. D'ailleurs, les logements dans la commune aussi bien que dans les communes dépassant 5 000 habitants. Le parc immobilier à Tissémissilt s'est renforcé, l'an 2015, par la réception de plus de 2 600 habitations rurales. Inscrites dans le cadre des nouvelles constructions et réfection, ces habitations sont réparties à travers les 22 communes de la wilaya, selon notre source. Plus de 25 000 décisions d'aides rurales ont été signées depuis 2002 et jusqu'à fin 2015. La signature des décisions d'affectation par les chefs de districts a aidé à l'avancement du programme de l'habitat rural ces trois dernières années en accélérant le rythme de construction de l'habitat prévoit le lancement prochain des travaux de réalisations de plus de 1 800 nouvelles habitations rurales qui travers la wilaya. Par ailleurs que 3 194 unités similaires sont en cours de concrétisation avec une cadence variante entre 55 et 70%. De nouvelles mesures visant à impulser le rythme de construction du programme d'habitat rural en créant des équipements à l'habitat rural pour extension et réfection. Sachant que tous les chefs lieux de commune et de district grandement soutiennent l'initiative de l'habitat rural et de l'aménagement durable des terrains, qui ont défiguré le village et le quartier, les familles pour ce type de logements qui permettra de réduire le nombre de demandeurs d'autant plus que l'état a pris l'initiative de répondre aux doléances de ceux qui ne possèdent pas d'actes de propriété en ouvrant l'option de l'habitat regroupé dans le secteur des communes dépassant 5 000 habitants. Le parc immobilier à Tissémissilt a connu une forte croissance depuis 2002 et récemment, il a atteint 22 000 unités. Les nouvelles constructions et réfections dans le secteur rural ont été réalisées à l'initiative de l'Etat qui a mis en place un programme de développement rural pour l'extension et la réfection. Les nouvelles constructions et réfections dans le secteur rural ont été réalisées à l'initiative de l'Etat qui a mis en place un programme de développement rural pour l'extension et la réfection. Les nouvelles constructions et réfections dans le secteur rural ont été réalisées à l'initiative de l'Etat qui a mis en place un programme de développement rural pour l'extension et la réfection.

Vers une meilleure maîtrise des programmes de logements à l'ouarsenis

TISSEMSLT -

Les observations ornithologiques de la Ghardaïa ont également dénombré plus de six cent oiseaux migrateurs de plus que l'axe du quinzaine d'espèces, dans trois zones humides « artificielles » créées à la fin d'un programme de traitement des eaux usées, de préservation de l'environnement et des ressources hydriques à travers la Wilaya, à fait savoir le responsariat de la bureau de la protection de la faune et de la flore à la conservation des forêts, Abdelwahab Chedad.

Ces zones humides artificielles et non station des eaux usées par la station d'épuration des classes, constitue une autre zone humide, naturelle et non classée qui s'étend sur une superficie de 140 ha, dont 80 ha sur un axe de la RN-107 reliant Ghardaïa à Béjaia (El-Bayadh) via Medillil, les ornières de plan d'eau, située au lieu dit El-Mahroura (commune de Séb Sétif) et qui se caractérise par une riche biodiversité florale et faunistique et offre un espace pour le développement du tourisme écologique et durable dans la liste des sites de l'UNESCO.

Tous ces sites aquatiques constituent des atouts favorables pour le développement durable tant à Ghardaïa qu'à El-Meneï.

Les travaux de racordement en gaz naturel de la ville de Tablat, à 95 km au nord-est de Médeaa, ont été lancés, mardi, dans le cadre de la mise à exécution de la deuxième tranche du programme quinquennal 2010-2014, a-t-on appris des responsables de la société de distribution du centre (SDC). Ce projet, tant attendu par la population locale, une durée de réalisation de douze mois, a débuté à la mi-mai, grâce à l'entreprise nationale «Kanagaz», pour être complété dans le deuxième trimestre de l'année prochaine. La réalisation de cette première tranche, qui portera la ligne de distribution de la ville de Tablat jusqu'à 300 km, devrait permettre à la population de la ville de Tablat d'avoir accès au gaz naturel. Le réseau sera alors étendu sur 300 km linéaires de camionisation et installé sur des postes de distribution publique (DP) de gaz naturel pour alimenter les différents cités résidentielles et quartiers de cette agglomération urbaine, comprenant près de 15 mille habitants.

Plus de 5600 logements seront raccordés, une fois ce projet achevé, au réseau local de distribution de gaz naturel, mettant ainsi fin à plusieurs années de souffrances et de期待 dans la région de la Mitidja. La fourniture de gaz naturel devrait également contribuer à l'économie régionale, en créant des emplois et stimulant l'activité économique dans la zone. La mise en service de ce nouveau réseau de distribution devrait également faciliter l'accès au gaz naturel pour les familles les plus démunies, en leur offrant un moyen plus économique et sûr d'énergie.

MEDUEA
Lancement
des travaux
de raccordement
de la ville de Tablat
en gaz naturel

This photograph captures a vast, flat landscape, likely a coastal or marsh area, stretching across the frame. The foreground is dominated by light-colored, sandy or muddy ground. In the middle ground, a dense line of tall, thin, dark reeds or grasses stands in a row, creating a sharp contrast against the lighter terrain. The background is a clear, pale blue sky, suggesting a bright, possibly overcast day. A single small, dark speck is visible in the upper right quadrant of the sky.

Plus 5.800 oiseaux migrateurs observés dans la zone humide du lac Sébkhat El-Maleh

CHARDIA

REGIONS

DGSN

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel a annoncé hier, à Tipasa la généralisation prochaine des salles d'audition à l'ensemble des commissariats du pays, conformément au nouveau code de procédures pénales.

Généralisation des salles d'audition à l'ensemble des commissariats du pays

«La DGSN s'emploie actuellement à doter chaque commissariat d'une salle d'audition, équipée de moyens à même de garantir et de préserver les droits des prévenus et de la défense», a indiqué le premier responsable de la Sûreté nationale, lors de la visite d'une salle d'audition de la troisième Sûreté urbaine de la ville de Koléa.

«La police algérienne a mobilisé tous les moyens qui militent en faveur du renforcement des droits de l'homme et garantissent la sécurité et la tranquillité du citoyens», a-t-il ajouté, assurant que tout prévenu bénéficie, en vertu des nouvelles dispositions pénales, de la présomption d'innocence, comme il est fait obligation aux représentants de la police judiciaire d'informer le dit prévenu de ses droits et de lui procurer une assistance médicale et sociale, pendant son maintien en garde à vue.

Selon le nouveau code de procédures pénales, tout prévenu a le droit de passer un coup de téléphone, d'une durée n'excédant pas la demi-heure, et requiert la présence, au moment de



L'entrevue avec l'avocat, d'un officier de la police judiciaire chargé de l'enquête.

De nouvelles structures sécuritaires, appelées à améliorer la couverture sécuritaire et à assurer une meilleure prise en charge des attentes des citoyens, ont été mises en service, au cours du déplacement du DGSN dans la

wilaya de Tipasa. Il s'agit du siège de la 3e Sûreté urbaine de Kerkouba, dans la commune de Koléa, qui compte 19 000 habitants, soit un ratio d'un agent de police pour 250 habitants, ainsi que de l'inauguration de la 117e unité de maintien de l'ordre, qui vient s'ajouter à une autre unité du même type déjà opérationnelle dans la wilaya.

BISKRA Douze foyers d'irrigation de cultures par les eaux usées éliminés



Douze (12) foyers d'irrigation de terres agricoles au moyen d'eaux usées ont été éliminés, courant 2015, à travers la wilaya de Biskra, a indiqué hier à l'APS le commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Ghouas Belhoul.

Trente (30) pompes ont été saisies au cours de ces opérations qui ont également donné lieu à la destruction des cultures irriguées par ces eaux et à l'établissement de procès-verbaux à l'encontre des agriculteurs auteurs de ces infractions, a souligné cet officier.

Ces foyers se trouvent essentiellement dans les communes de Bordj Ben Azzouz, de Lioua et de Lichana, a souligné le lieutenant-colonel Belhoul, ajoutant que les interventions menées au titre de la lutte contre le fonçage anarchique de puits se sont soldées par la saisie de 48 engins de forage placés dans les fourrées des communes concernées.

Selon le commandant du groupement territorial, nombre de cas de fonçage illicite de puits forages dans des vergers phéniciques très denses ont été repérés grâce à l'escadron de surveillance aérienne.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 25 morts et plus de 1.200 blessés en une semaine

Vingt-cinq (25) personnes ont été tuées et 1.245 autres ont été blessées dans 1.033 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 24 au 30 janvier dernier sur l'ensemble du territoire national, a

indiqué hier un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Saïda avec 12 personnes décédées et 54 autres blessées suite à 15 accidents de la circulation, selon le

même bilan.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour procéder à 513 incendies urbains, industriels et incendie divers, ajoute-t-on de même source.



TISSEMSILT

ACCIDENT SUR LE RN 14 AU LIEUDIT OUED EL GHOU : Six blessés

ABED MEGHIT

La route continue toujours à faire des victimes et ce, malgré les campagnes de sensibilisations et les différents appels à la prudence. Six (06) personnes ont été blessées dans un accident de la circulation, sur la RN14, au lieudit «Oued El Ghoul», dans un virage dan-

gereux, entre Tissemsilt et Theniet El Had, suite d'une collision, survenue ce lundi dernier, entre deux véhicules légers, une Léon et une Mercedes, roulant en sens opposé, selon nos premiers éléments d'informations. Les éléments de la protection civile ont évacué les blessés vers l'UMC de l'EPH de Theniet El Had. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet accident.

Le directeur des impôts de la wilaya de Skikda arrêté pour corruption passive

Le directeur des impôts de la wilaya de Skikda a été arrêté lundi soir en flagrant délit de corruption passive, a appris l'APS hier auprès d'une source sécuritaire.

Ce responsable a été surpris au moment où il recevait une somme d'argent de la part d'un entrepreneur qui avait sollicité auprès de la direction des impôts la régularisation de sa situation fiscale.

Le directeur des impôts a été confondu lors d'une sourcière dressée par les policiers à la suite d'une plainte déposée par l'entrepreneur en question, a précisé cette source, ajoutant que cette affaire sera incessamment portée devant la juridiction compétente.

- BORDJ BOU - ARRÉRIDJ : Sit-in devant le siège de l'APC de Khellil

Une vingtaine de personnes se sont rassemblées, hier mardi devant le siège de l'APC de Khellil, une trentaine kilomètres du chef lieu de la wilaya de Bordj Bou

Arréridj pour crier leur désapprobation, à la suite de leur exclusion de la liste des bénéficiaires des logements sociaux. Les protestataires que nous avons rencon-

trés, nous ont confirmé qu'ils répondent aux critères mais ils n'ont pas été retenus malgré les recours déposés auprès de la commission.

M.B.

Un homme meurt électrocuté à Ouled Mosli

Un homme de 31 ans est décédé en escaladant un poteau électrique de moyenne tension dans le village d'Ouled Mosli, commune de Aïn Taghrout, une trentaine de kilomètres à l'est de Bordj Bou-Arréridj. Ce terrible accident s'est produit dans la journée du lundi. Un homme répondant aux initiales de L. F., est mort sur le coup électrocuté après avoir touché un fil électrique. Une enquête a été aussitôt ouverte par les services de sécurité compétents.

M. B.

PROTECTION CIVILE 19 146 appels de secours du 24 au 30 Janvier 2016

Durant la période du 24 au 30 janvier 2016, les unités d'intervention de la Protection civile ont enregistré 19 146 appels de secours dans les différentes secteurs d'interventions pour répondre aux appels de détresses émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et dispositif de sécurité etc.

Concernant le secours à personnes 12 184 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 1 414 blessés traitées par nos secours médicaux et 10 540 évacuations sanitaires.

1 883 interventions furent effectuées suite à 1 033 accidents de la circulation ayant causé le décès de 25 personnes et 1 245 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Saida avec 12 personnes décédées et 54 autres blessées pris en charge par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 15 accidents de la route.

En outre, nos secours ont effectué 819 interventions pour procéder à l'extinction de 513 incendies urbains, industriels et incendies divers.

Par ailleurs 3 706 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 4 260 opérations divers et l'assistance aux personnes en danger.

CANADA:

Mise sous protection de l'immense forêt humide du Grand Ours

Deux décennies de lutte écologique pour la protection de l'immense forêt humide du Grand Ours, longeant une bonne partie de la côte pacifique du Canada ont abouti lundi à la mise sous protection de cet espace sauvage contre l'avérité de l'industrie forestière.

Lundi, le gouvernement provincial de Colombie-Britannique (Ouest) a annoncé un accord pour la protection de cette forêt humide à l'issue de négociations, accord paraphé par les autochtones, les écologistes et l'industrie. Cette vaste zone forestière riche en biodiversité s'étend sur 3,6 millions d'hectares de la côte centrale de la province jusqu'à l'Alaska au Nord, un territoire équivalent à la Belgique, et abrite 26 communautés amérindiennes.

Cet accord permet aussi d'assurer la protection de l'ours Kermode, une espèce rare d'ours noir dont plusieurs individus sont à fourrure blanche. Ce plantigrade, également connu sous le nom d'ours esprit, se rencontre uniquement dans cette forêt.

L'accord stipule que 85% de territoire forestier de la forêt humide du Grand Ours (The Great Bear Rainforest) sont désormais interdits à toute exploitation arboricole. Les 15% restants sont ouverts à la sylviculture pour soutenir les emplois locaux, mais sont soumis aux normes les plus strictes en Amérique du Nord en matière d'exploitation forestière commerciale, a indiqué le gouvernement provincial.

«Cette entente historique permet la protection d'une plus grande partie des forêts vierges et secondaires, tout en assurant les opportunités de développement Premières Nations locales», a déclaré la Première ministre de la province Christy Clark dans un communiqué.

Pour Greenpeace qui, avec d'autres groupes environnementaux, réclamait une protection de cette forêt, cet accord «donne de l'espoir à la résolution de vifs conflits touchant d'autres forêts» au Canada comme par exemple la forêt boréale au Québec et en Ontario, a déclaré son porte-parole Nicolas Mainville.

Les négociations pour la protection de cette forêt avaient débuté en 2006 entre la province, les Premières nations, les compagnies forestières et les groupes environnementaux.

USA:

Un juge inculpé pour avoir infligé 50 000 volts à un prévenu

Un juge américain encourt un an de prison, 100 000 dollars d'amende et une suspension de ses fonctions pour avoir fait infliger une décharge électrique de 50 000 volts à un homme qu'il jugeait dans son tribunal. Le magistrat Robert Nalley doit comparaître à 15h00 (20h00 GMT) devant un tribunal fédéral de l'Etat du Maryland, a annoncé la cour. Il doit répondre d'une «atteinte aux droits sous couvert de la loi».

Le 23 juillet 2014, le juge Nalley présidait l'audience de jugement d'un Noir de 25 ans, Delvon King, poursuivi pour port illégal d'arme à feu.

Le prévenu était équipé à la cheville d'un bracelet pouvant infliger une violente décharge électrique à distance, un dispositif censé n'être utilisé qu'en dernier ressort, si l'accusé tente de fuir ou attaque quelqu'un dans le tribunal. M. King a pris la parole sans autorisation, ce qui a déplu au juge qui, après lui avoir demandé de se taire, a ordonné à l'adjoint au shérif présent dans la salle d'activer l'appareil. Electrocué, le prévenu a hurlé de douleur et s'est affaissé au sol.

APS

USA:

Les mollusques menacés par les micro-plastiques

Les populations d'huîtres et autres mollusques pourraient être sérieusement menacées par les micro-plastiques en augmentation constante dans les océans, révèle une étude française publiée aux Etats-Unis.



Ces micro-billes de moins de 5 millimètres de diamètre proviennent à la fois de la fracturation des morceaux de plastiques déversés dans les océans sous l'effet des courants, mais aussi directement des rejets industriels, notamment dans les secteurs vestimentaire et des cosmétiques, qui en utilisent en grande quantité.

Ces travaux montrent que les huîtres installées dans un bassin dans lequel les chercheurs ont déversé d'assez grandes quantités de particules de polystyrène ingéraient celles de la même taille que le phytoplancton dont elles se nourrissent.

Après deux mois d'exposition à cette pollution, ces mollusques produisaient moins d'ovules et ceux-ci étaient de plus petite taille. De même, leurs spermatozoïdes étaient nettement moins mobiles, explique Arnaud Huvel, un biologiste à l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), un des co-auteurs de cette étude qui paraît dans les *Comptes rendus de l'Académie américaine des*

sciences (PNAS). Ainsi, «les taux de fécondation étaient réduits de plus de 41%» par rapport aux huîtres qui se trouvaient dans un bassin dans lequel la teneur en micro-billes étaient plus faible», précise-t-il.

Pour cette expérience, «nous avons utilisé les niveaux les plus élevés de micro-billes de plastique qu'on peut trouver dans la nature dans des zones très polluées en Chine», précise ce chercheur. «Heureusement aujourd'hui on est encore loin de ces concentrations dans la plupart des océans de la planète», ajoute-t-il.

Mais force est de constater que cette pollution augmente tous les ans en raison de l'utilisation grandissante du plastique et qu'il «est donc temps de faire prendre conscience à la société, aux industriels et aux différents acteurs d'essayer d'inverser cette tendance», souligne le biologiste, expert des mollusques marins.

Selon lui, ce qui a été observé dans cette étude pourrait bien se produire un jour dans la nature, sachant que les

chiffres sont alarmants en termes de prévision de pollution par les déchets plastiques à l'horizon 2050. De quatre à douze millions de tonnes par an se retrouvent actuellement dans les océans. Selon un rapport publié la semaine dernière au forum économique de Davos, si rien ne change, les océans contiendront plus de plastique que de poissons (en poids) d'ici le milieu du siècle.

Cette étude de la fondation de la navigatrice Ellen MacArthur avec le cabinet McKinsey, a calculé que le ratio tonnes de plastique par rapport aux tonnes de poissons était de un pour cinq en 2014 et sera de un pour trois en 2025. Il dépassera un pour un en 2050 si rien ne change dans la fabrication des emballages à base d'hydrocarbures.

On sait déjà que les poissons et les oiseaux marins ingèrent ces micro-billes de plastique et que cela a des conséquences sur leur digestion et leur capacité de croissance, relève le scientifique.

Un touriste britannique tué par un éléphant sur une île du sud de la Thaïlande

Un touriste britannique a été tué par un éléphant probablement énervé par des températures élevées sur une île du sud de la Thaïlande, a indiqué la police. L'homme, 36 ans, était juché sur le dos de l'animal avec sa fille adolescente quand l'éléphant les a soudainement renversés, a précisé la police.

«Nous pensons que l'éléphant a été énervé par des températures élevées, et qu'il n'était pas habitué à son cornac», a expliqué Paiboon Omark, chef de la police du district de l'île de Samui. D'après lui, l'homme portait une prothèse de la jambe et n'a pas réussi s'enfuir. Sa fille et le cornac, un Birman, ont tous deux été blessés, mais sont hors de danger. La Thaïlande compte environ 4 000 éléphants domestiques, contre 2 500 dans la nature, selon l'ONG de défense des animaux Traffic. Ils sont le plus souvent utilisés pour des balades à dos de pachydermes, proposées aux touristes

dans des lieux touristiques comme les ruines d'Ayutthaya, au nord de Bangkok. Ces pachydermes protégés puisqu'en voie d'extinction sont souvent exploités illégalement. Aujourd'hui, les défenseurs des animaux doivent rencontrer des représentants du gouvernement thaïlandais pour exiger de meilleures conditions pour les animaux travaillant dans le secteur touristique. «Les éléphants mâles ne devraient pas être utilisés pour le tourisme car ils sont tout simplement trop imprévisibles», estime Edwin Wiek, membre de l'ONG Wildlife Friends of Thailand, l'un des groupes partie prenante de la réunion.

En août, un éléphant avait tué son cornac avant de s'enfuir dans la jungle avec trois touristes chinois terrifiés sur son dos. Deux mois plus tard, un homme qui dinait sur une plage avait été tué par un éléphant avec lequel son cornac était venu faire la manche.

Yahoo! va supprimer 15% de ses effectifs

Le groupe internet américain Yahoo! va supprimer jusqu'à 15% de ses effectifs dans le cadre d'un programme de réduction de ses coûts qui devait être annoncé hier, rapporte le *Wall Street Journal*. Le groupe devrait aussi fermer plusieurs activités, ajoute le quotidien économique, qui cite des sources proches du dossier. La directrice générale, Marissa Mayer, avait annoncé dès la publication des résultats du troisième trimestre en octobre vouloir «resserrer notre stratégie et nous concentrer sur moins de produits avec une qualité plus élevée». Elle avait pris les commandes de Yahoo! à l'été 2012 avec la mission de redorer le blason de l'ex-fleuron d'internet et d'en relancer la croissance, en panne depuis des années.

Selon le journal, plusieurs fonds d'investissement des actionnaires activistes comme Starboard Value, SpringOwl et Canyon ont affiché publiquement leur mécontentement ces derniers mois, réclamant des remplacements à la direction et au conseil d'administration ainsi que des coupes dans les effectifs. SpringOwl avait même jugé possible en décembre de supprimer 9 000 postes. A la fin septembre, le groupe internet comptait 10 700 salariés à temps plein et presque 800 contractuels.

TLEMCEN

Ouverture d'un centre anti-cancer en septembre prochain

Le nouveau centre anti-cancer de Tlemcen sera ouvert et opérationnel au mois de septembre prochain, a annoncé lundi à Tlemcen le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.



Le ministre a indiqué à la presse, au terme de sa visite dans la wilaya que ce projet qui constitue un point noir du secteur sanitaire local à cause du grand retard dans sa concrétisation, a vu tous les problèmes en suspens et les comptes avec les entreprises réglés, tout en signalant que certaines d'entre elles ont été traduites en justice pour non respect de leurs engagements. M. Boudiaf a imputé ce retard au bureau d'études qui n'a pas été à la hauteur à certaines entreprises défaillantes.

Le ministre a affirmé avoir donné des instructions fermes aux responsables de la réalisation et de l'équipement de cette infrastructure sanitaire dont les travaux seront achevés en juin prochain selon les estimations, pour offrir toutes les conditions nécessaires à la mise en service de tous les appareils sophistiqués pour l'accueil des malades en septembre prochain.

Ce projet, qui fait partie de structures similaires réalisées à travers le

pays dans le cadre du plan national de lutte contre le cancer, a été inscrit en 2006 pour une capacité d'accueil de 120 lits et une autorisation de programme de 3,7 milliards DA, a-t-on rappelé.

Le ministre, qui a visité nombre d'établissements relevant de son secteur et pris connaissance de la situation de la santé dans la wilaya, a indiqué que la wilaya de Tlemcen est devenue un pôle sanitaire d'excellence disposant d'infrastructures, d'équipements modernes et de compétences médicales de haut niveau, soulignant que son Centre hospitalo-universitaire (CHU) mérite d'être promu en pole dans des spécialités médicales inexistantes dans certaines wilayas.

Dans ce cadre, M. Boudiaf a rappelé les expériences effectuées avec succès par ce CHU en matière de greffe rénale en attendant des greffes de foie et autres organes, citant la rencontre qu'il a eu lors de cette visite avec des citoyens ayant bénéficié d'une greffe rénale et qui sont en

bonne santé et délivrés définitivement de l'hémodialyse. S'agissant des moyens mis à la disposition du secteur par l'Etat, le ministre a indiqué que l'Algérie a dépassé les normes mondiales en matière d'équipements dont les scanners où 170 unités sont répartis à travers le pays et sont opérationnels d'une manière régulière.

Le ministre a procédé, lors de cette visite, à l'inauguration d'un nouveau service de chirurgie au CHU Tlemcen doté d'équipements sophistiqués avant la pose de la première pierre de construction d'un centre de traitement des toxicomanes à la polyclinique de hai El Kiffane. A Remchî, il s'est enquis de l'état d'avancement du nouvel hôpital de 120 lits en visitant ces services qui ont été équipés en appareils et matériels médicaux, annonçant que cet hôpital sera ouvert durant le premier trimestre de l'année en cours. En outre, il a visité une unité de fabrication de bandes stériles à Chetouane.

TINDOUF

Un nouveau service en phase d'équipement à l'hôpital

Un nouveau service anticancéreux est en cours d'équipement et sera ouvert avant la fin de l'année au niveau de l'établissement public hospitalier EPH-Si El-Haoûès à Tindouf, a-t-on appris lundi des responsables de cet hôpital.

D'une capacité de 20 lits, ce service devra permettre une meilleure prise en charge médicale

des cancéreux et leur épargner les transferts vers d'autres structures hospitalières au Nord du pays, à pas moins de 800 km, a précisé un cadre de cet établissement. Cette structure devra aussi assurer, une fois opérationnelle, le traitement des maladies d'hématologie, les soins en chimiothérapie et des analyses au niveau du centre de transfu-

sion sanguine (CTS), ouvert depuis deux ans dans la wilaya, a indiqué l'hématologue, Dr. Athmani Lotfi.

Dans le but d'assurer l'encadrement de cette structure, les responsables du secteur de la santé à Tindouf ont lancé un cycle de formation d'un staff composé de médecins et d'agents paramédicaux pour prendre en

charge les malades, notamment concernant le dépistage précoce de la maladie et son traitement.

Ce service sera mis en service aussitôt finalisé son équipement et encadrement, par souci d'une meilleure prise en charge de cette catégorie de malades de cette wilaya de l'extrême Sud-ouest du pays.

La Maison-Blanche alloue 1 milliard de dollars

La Maison-Blanche a proposé lundi une enveloppe d'un milliard de dollars pour financer une nouvelle initiative dévoilée récemment par le président américain Barack Obama qui vise à éliminer le cancer. «Nous sommes désormais à un tournant et la science est prête pour un nouvel effort concerté que cette initiative peut produire», souligne la présidence dans un communiqué.

Dans son discours sur l'état de l'Union le mois dernier, le président Obama avait demandé à son vice-président Joe Biden de prendre la tête de cette initiative nationale pour venir à bout du cancer baptisée Moonshot, en référence au pro-

gramme Apollo de conquête de la Lune. Une enveloppe de 195 millions de dollars a déjà été allouée aux Instituts nationaux de la santé (NIH) de manière à ce que de nouveaux efforts de recherche sur le cancer puissent commencer sans attendre, a précisé lors d'une conférence de presse téléphonique un haut responsable de l'administration.

«Notre tâche vise à surmonter les obstacles bureaucratiques pour que la science puisse produire des résultats», explique Joe Biden dans un communiqué, soulignant qu'il s'agit pour lui «d'une question personnelle». «Les cancérologues qui traitent plus de 75% des malades ont un

accès limité à la recherche de pointe et aux dernières avancées», déplore-t-il. Cette nouvelle initiative se concentre notamment sur le développement de vaccins contre le cancer, sur sa détection précoce et sur des nouvelles approches très prometteuses pour éradiquer la maladie comme l'immunothérapie qui consiste à doper le système immunitaire pour détruire les cellules cancéreuses.

Environ 14 millions de personnes dans le monde sont diagnostiquées d'un cancer chaque année et quelque huit millions en meurent dont 600.000 aux Etats-Unis, selon l'Organisation mondiale de la santé.

LUTTE CONTRE LE VIRUS

ZIKA: Un cas déclaré en Thaïlande

Un homme a contracté le virus Zika en Thaïlande, ont indiqué hier les autorités sanitaires du royaume, tout en assurant qu'il n'y avait pas d'épidémie du virus malgré des cas découverts depuis 2012.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a qualifié lundi d'«urgence de santé publique de portée mondiale» l'épidémie du virus Zika, soupçonné de causer des malformations congénitales.

Les autorités n'ont pas précisé dans quelle région du pays ce Thaïlandais de 22 ans avait été infecté, mais elles ont confirmé qu'il s'agissait de la même source de virus que celui qui touche actuellement l'Amérique du Sud.

Le virus «a été confirmé par des analyses de sang» dans un hôpital de Bangkok, a précisé Santí Srirespomk, directeur de l'hôpital Bhumibol Adulyadej. L'homme, qui a récupéré, est maintenant sorti de l'hôpital, a-t-il ajouté, sans donner plus de détails.

«Ce n'est pas une nouvelle maladie en Thaïlande... nous avons eu le premier cas confirmé en 2012. Depuis lors, nous n'avons pas en moyenne plus de cinq cas par an», a tenté de rassurer Amnuay Gajeeena, du ministère de la Santé.

«Il n'y a pas lieu de paniquer... nous n'avons jamais eu une épidémie du virus Zika en Thaïlande, tous les cas étaient ponctuels», a-t-il ajouté.

Comme la dengue et le chikungunya, le Zika se transmet par une piqûre de moustique du genre Aedes, A. aegypti ou A. albopictus (moustique tigre). L'OMS s'est absente jusqu'à présent de formuler des recommandations concernant les voyages dans les zones affectées par le Zika. La Thaïlande a accueilli en 2015 près de 30 millions de touristes, secteur vital pour son économie mal en point.

Le Honduras décrète l'état d'urgence

L'état d'urgence national a été décreté par le gouvernement du Honduras lundi au regard des 3700 cas de contamination au virus Zika enregistrés depuis la mi-décembre 2015, a annoncé la ministre hondurienne de la Santé, Yolani Batres.

«Le Zika nous cause beaucoup de tort parce que le nombre de contaminés augmente chaque jour de manière alarmante», a indiqué Mme Batres au cours d'une conférence de presse, précisant qu'avec l'«état d'urgence national le gouvernement utilisera toutes les stratégies à sa disposition pour lutter contre la propagation du virus.

«Les statistiques officielles indiquent que jusqu'à présent et depuis le 16 décembre 2015, quand la maladie a été détectée, 3.649 cas de Zika» ont été recensés au Honduras, a-t-elle ajouté. Le président du Honduras, Juan Orlando Hernandez, a mis à la disposition du ministère de la Santé une somme initiale de plus de 10 millions de dollars pour lutter contre le virus. L'organisation mondiale de la Santé (OMS) a qualifié lundi d'«urgence de santé publique de portée mondiale» l'épidémie du virus Zika, soupçonné de causer des malformations congénitales. Le Brésil, pays le plus touché par le Zika avec près de 1,5 million de cas selon l'OMS, a dans la foulée déconseillé aux femmes enceintes de venir aux JO cet été dans le pays. Comme la dengue et le chikungunya, le Zika, qui tire son nom d'une forêt en Ouganda où il a été repéré pour la première fois en 1947, se transmet par une piqûre de moustique du genre Aedes, Aedes aegypti ou A. albopictus (moustique tigre).

L'épidémie due au virus déclarée «urgence de santé publique de portée mondiale» par l'OMS

L'organisation mondiale de la Santé (OMS) a déclaré lundi à Genève que l'épidémie due au virus Zika, soupçonné de causer des malformations congénitales, était une «urgence de santé publique de portée mondiale». Le comité d'urgence de l'OMS, à l'issue d'une réunion exceptionnelle a jugé qu'un lien entre ce virus transmis par un moustique et une hausse exceptionnelle en Amérique du Sud de cas de microcéphalie, malformation congénitale dont souffrent les enfants nés avec une tête et un cerveau anormalement petits, était «fortement suspect». L'organisation a en conséquence déclaré que cette situation était «une urgence de santé publique de portée mondiale».

APS

VARIER LES SOURCES DE FIBRES EST BON POUR LA SANTÉ

Nous devons manger plus de fibres et surtout varier leurs sources pour bénéficier de tous leurs bienfaits, selon les résultats d'une étude présentée au meeting de Chicago (Etats-Unis) de l'Institute of Food Technologists.

Essentielles pour la santé, les fibres permettent un bon transit intestinal, une régulation de la glycémie et une diminution du taux de mauvais cholestérol. Elles protègent aussi le cœur et diminuent le risque de développer le cancer du côlon. Elles seraient aussi efficaces pour perdre du poids. Elles doivent représenter 25 grammes par jour et doivent être de sources différentes.

Les chercheurs de l'Université de St Catherine (Etats-Unis) ont annoncé que les Occidentaux ne mangent pas assez de fibres et ne diversifient pas leurs sources de fibres, alors que ce nutriment est essentiel pour notre bonne santé.

«Le vrai problème est que nous ne savons pas que nous avons un problème», explique Julie Miller Jones, professeur à l'Université de St Catherine.

Les scientifiques ont déclaré que seulement 32 % des Américains mangent la bonne quantité de fruits et seulement 26 %, celle de légumes.

Comme les Américains, les Français n'en mangent pas assez, ils ne consomment que 17,5 grammes de fibres par jour alors que l'apport nutritionnel conseillé est de 25 grammes par jour.

«Quand vous ne savez pas que

vous avez un problème, vous ne savez pas comment l'aborder. Trente-cinq pour cent des gens dans ce pays pense que nous obtenons suffisamment de fibres. Donc nous avons vraiment un gros travail en terme de communication à faire», conclut la chercheuse.

Les différentes sources de fibres

Les fibres solubles et insolubles sont différentes. Les premières se dissolvent dans l'eau. Dans l'intestin, elles font gonfler le bol intestinal en lui donnant une consistance visqueuse qui facilite le transit intestinal. On les trouve dans l'avoine, l'orge, les fruits secs (pruneaux, dattes, figues...), les fruits frais (groseilles, framboises, mûres, poires et pommes avec la peau...), les légumes frais (choux de Bruxelles, céleri-rave, brocoli, cerfeuil...) et secs (haricots rouges, pois chiches, lentilles...).

Les secondes, dites insolubles, absorbent de grandes quantités d'eau et augmentent le poids des selles en augmentant leur teneur en eau et leur plasticité. Elles luttent ainsi contre la constipation, à condition de boire au moins 1,5 litre d'eau dans la journée. On les



trouve dans le son de blé, les céréales complètes, le pain complet...

Pour consommer plus de fibres

- Augmentez vos portions de fruits (avec la peau), de légumes et

de légumes secs.

- Remplacez le pain, le riz et les pâtes par leurs versions semi-complètes.

- Parsemez vos plats d'herbes fraîches : même en petites quanti-

tés, ce sont toujours des fibres en plus.

- Ajoutez une poignée de fruits rouges, d'amandes ou de noix, à votre bol de céréales du matin.

A lire aussi:

LES FIBRES PENDANT L'ADOLESCENCE PROTÉGERAIENT DU CANCER DU SEIN

Pour réduire les risques du cancer du sein, les jeunes filles devraient consommer régulièrement des fibres.

Une alimentation riche en fibres pendant l'adolescence permettrait de réduire les risques de cancer du sein, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Pediatrics.

Les chercheurs de la Harvard T.H. Chan School of Public Health (Etats-Unis) ont mené une étude pour comprendre le rôle de l'alimentation sur le risque de déclencher un cancer du sein. Au total, 90 534 femmes participant à la cohorte Nurses' Health Study II, ont

renseigné tous les 4 ans, des questionnaires sur leur régime alimentaire. Les conclusions de cette étude ont montré que les femmes qui consomment plus de fibres alimentaires à l'âge adulte, présentent un risque réduit de 12 à 19% de cancer du sein selon l'importance de cet apport. Les scientifiques ont aussi observé qu'une consommation régulière de fibres pendant l'adolescence est associée à un risque réduit de 16% de cancer du sein et de 24% de cancer du sein avant la ménopause.

«Des apports alimentaires plus élevés en fibres permettent de réduire le risque de cancer du sein



en contribuant à réduire les niveaux élevés d'oestrogène dans le sang associés au développement du cancer du sein. Le tissu mammaire est particulièrement influencé par les agents

cancérogènes et anti-cancérogènes pendant l'enfance et l'adolescence », explique le Dr Walter Willett, professeur d'épidémiologie et de nutrition à la Harvard Chan école et auteur principal de l'étude.

"Nous avons maintenant la preuve que l'alimentation de nos enfants durant cette période de la vie est également un facteur important à l'avenir le risque de cancer."

Augmentez vos portions de fruits (avec la peau), de légumes et de légumes secs.

Remplacez le pain, le riz et les pâtes par leurs versions semi-complètes.

Parsemez vos plats d'herbes fraîches : même en petites quantités, ce sont toujours des fibres en plus.

Ajoutez une poignée de fruits rouges, d'amandes ou de noix, à votre bol de céréales du matin.

POUR MINCIR, MANGEZ PLUS DE FIBRES

Pour maigrir, il suffirait de manger plus de fibres, selon les résultats d'une étude scientifique publiée dans la revue *Annals of Internal Medicine*. Essentielles pour la santé, les fibres permettent un bon transit intestinal, une régulation de la glycémie et une diminution du taux de mauvais cholestérol. Elles protègent aussi le cœur et diminuent le risque de développer le cancer du côlon. Elles seraient aussi efficaces pour perdre du poids, selon les conclusions d'une nouvelle étude scientifique américaine publiée dans la revue *Annals of Internal Medicine*. Les chercheurs de l'Ecole de Médecine

de Université du Massachusetts (Etats-Unis) ont suivi pendant un an 240 personnes en surpoids. Pendant la durée de l'étude, une partie des obèses a suivi les recommandations nutritionnelles de l'American Heart Association et tenu un régime restrictif. Les autres ont augmenté la quantité de fibres de leurs aliments. Les résultats de l'étude révèlent que les participants des deux groupes ont obtenu une perte de poids équivalente. Les premiers ont perdu 2,7 kilos et les seconds 2,1 kilos. «Un régime alimentaire restrictif et plus complexe peut entraîner jusqu'à 1,7 kg de perte de poids en plus. Cepen-

dant, une approche simplifiée de la réduction de poids par la consommation de fibres peut être une alternative raisonnable pour les personnes qui ont du mal à suivre des régimes diététiques plus compliqués » explique Yunsheng Ma, professeur associé au département de médecine de l'Université. «L'action des fibres aide à perdre du poids. Peu énergétiques, les fibres alimentaires pèsent en moyenne 2 kilocalories par gramme (contre 4 pour les glucides digestibles comme l'amidon des féculents ou les sucres). Et elles apportent rapidement un sentiment de satiété qui aide à ré-

duire la quantité de nourriture absorbée et à diminuer l'apport calorique journalier » explique Amélie Laloux, diététicienne. «Elles sont essentielles pour maigrir».

Comment faire le plein de fibres

L'apport nutritionnel conseillé (ANC) est de 25 grammes de fibres par jour. Pour faire le plein de fibres alimentaires, on cuisine les légumes, les légumineuses, on mange des céréales complètes et on ajoute à nos plats des fruits secs et des oléagineux.

4 signes qui prouvent que vous manquez de fibres

Selon les recommandations officielles, il faut entre 25 et 30 g de fibres par jour, et pas seulement pour lutter contre la constipation ! Ligne, transit, cholestérol, taux de sucre, les fibres jouent un rôle primordial pour la santé. Mais souvent, nous en mangeons beaucoup moins. Découvrez les signes qui révèlent que vous êtes en manque de fibres et nos recommandations pour en consommer plus au quotidien.

Vous êtes constipée

Les fibres insolubles favorisent le transit. Un des signes les plus courants que vous manquez de fibres est la constipation. Si vous évitez les fibres car vous avez peur des ballonnements ou du mal les supporter, changez votre alimentation progressivement et saupoudrez les légumineuses de cumin qui limite les douleurs digestives.

Vous avez un taux élevé de cholestérol

Les fibres solubles ont la vertu de diminuer le taux de mauvais cholestérol. Elles fonctionnent comme un piège pour se lier au cholestérol dans le système digestif et l'éliminer naturellement de l'organisme.

Vous avez faim 45 minutes après votre repas

Si vous vous sentez affamée rapidement après votre repas, il est probable que vous n'avez pas mangé assez de fibres. En effet, les fibres ont un pouvoir rassasiant et accélèrent le processus de satiété. Elles permettent de sentir son estomac bien rempli et de limiter la faim au cours de la journée.

Vous êtes en surpoids

Les fibres aident à maigrir. Les fibres solubles ont la particularité de former une sorte de gel dans le tube digestif, où elles se lient aux graisses et ralentissent la digestion des glucides. Elles limitent donc l'absorption des calories par l'organisme. De plus, elles évitent une trop forte sollicitation de l'insuline impliquée dans la prise de poids.

Les astuces pour manger plus de fibres

Mangez plus de fruits bios, (pour garder la peau plus riche en nutriments), de légumes et de légumes secs. Remplacez les céréales raffinées (blanches) par leurs équivalents complets.

Ajoutez des fruits secs (amandes, noix, pistaches, figues, abricots et dattes séchées) dans vos salades de crudités ou de fruits. Et n'oubliez pas les légumineuses, ou légumes secs (pois chiches, lentilles, pois cassés, haricots rouges...) dans votre alimentation.

Une consommation insuffisante en fibres alimentaires (légumes secs, riz complet, pâtes complètes, fruits, pain) peut augmenter le risque de maladies cardiovasculaires, d'obésité, de diabète de type 2 et de cancer colorectal et favoriser la prise de poids.

Selon une étude américaine de 2011 «Dietary fiber intake and mortality» portant sur 388 122 personnes de 50 à 71 ans suivis pendant 9 ans, la consommation régulière de fibres alimentaires entraîne une diminution de 22 % de la mortalité précoce et est associée à une réduction de 34 % de la mortalité cardiovasculaire, de 46 % pour la mortalité des maladies respiratoires et de 59 % pour les maladies infectieuses.

In opandate.fr

ATTENTION AU PARACÉTAMOL PENDANT LA GROSSESSE

Pour protéger ses enfants du risque d'infertilité, il serait recommandé d'éviter la consommation de paracétamol pendant la grossesse.

Une consommation prolongée de paracétamol pendant la grossesse augmenterait le risque d'infertilité des jeunes filles, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Scientific Reports. Des conclusions obtenues sur les rats.

Les chercheurs de l'Université d'Edimbourg (Ecosse) ont réalisé une étude avec des rats pour comprendre les effets de la consommation prolongée du paracétamol pendant la grossesse.

Les scientifiques ont observé que les rattes dont la mère a reçu du paracétamol pendant sa grossesse ont produit moins d'ovules, ont des plus petits ovaires et de plus petites portées que la progéniture de femelles non exposées aux médicaments.

« Ces résultats sont importants, en raison des similitudes entre les systèmes de reproduction des rats et des humains », précisent les auteurs. « Cependant il reste délicat de généraliser ces résultats aux femmes enceintes. Néanmoins, le méca-



nisme pourrait s'expliquer -ici ou éventuellement chez l'homme- par l'action des analogiques sur les hormones prostaglandines qui régulent l'ovulation, le cycle menstruel, la reproduction et l'induction du travail ». Le paracétamol avait déjà été montré du doigt par ces mêmes chercheurs. Ces scientifiques avaient déjà alerté dans cette étude sur les effets indésirables liés à la prise prolongée de paracétamol pendant la grossesse.

Ils avaient suggéré que ce médicament pouvait provoquer une baisse de testostérone et exposerait au risque d'infertilité masculine, de testicules non descendus et de cancers du testicule.

GROSSESSE : QUELS SONT LES MÉDICAMENTS INTERDITS ?

Vous le savez : grossesse et médicaments ne font pas bon ménage. Pourtant, certaines situations obligent parfois à prendre un traitement. Le point sur les médicaments formellement interdits et ceux envisageables avec l'avis du médecin.

Les médicaments consommés quand vous êtes enceinte peuvent influer sur l'état de santé de votre futur bébé. C'est pourquoi toutes les notices de médicaments comportent une mise en garde à l'attention des femmes enceintes. Certaines précisent seulement "demandez l'avis de votre médecin", d'autres énoncent clairement une contre-indication pendant la grossesse.

Le paracétamol pourrait altérer la fertilité des fœtus mâles. En effet, les chercheurs concluent à une éventuelle augmentation des cryptorchidies (c'est-à-dire l'existence d'un ou deux testicules en position anormale en dehors de la bourse) chez les enfants dont les mères ont pris du paracétamol et d'autres antalgiques légers en cours de grossesse.

Cependant, selon le Figaro.fr, Bernard Jégou, coauteur de l'article paru précise qu'il ne faut pas tirer de conclusion trop hâtive : « Nous mettons en évidence une association et pas une relation de cause à effet ». Le Crat va encore plus loin en réagissant à l'étude sur son site : « Le nombre important de données manquantes dans la partie épidémiologique et la méthodologie insatisfaisante, doubleée de résultats non concluants pour les



parties expérimentales ne permettent pas d'établir à ce jour un lien de causalité entre la prise de paracétamol en cours de grossesse et une augmentation de la fréquence des cryptorchidies ». Conclusion du centre : « Le bénéfice du paracétamol en cours de grossesse reste au 1er plan, quel que soit le terme de la grossesse. »

Surtout pas d'automédication

Dans tous les cas, pour être tout à fait sereine, mieux vaut limiter au maximum (quand cela vous est possible) votre consommation de médicaments pendant la grossesse.

Pour éviter les faux pas, évitez

absolument l'automédication, fiez-vous à l'avis éclairé de votre médecin et quand il s'agit de soigner des maux bénins que vous rencontrez certainement (nausées, maux de dos, jambes lourdes...), priviliez des solutions alternatives comme l'homéopathie ou encore la sophrologie, l'oligothérapie...

Attention, la phytothérapie ne doit pas non plus être utilisée sans avis médical. Les plantes (surtout sous forme d'huiles essentielles) présentent aussi des contre-indications pour les femmes enceintes. Idem pour l'acupuncture et l'ostéopathie qui requièrent le diagnostic et l'expertise d'un médecin pour toute intervention sans risque.

Le président tchadien critique la politique de "deux poids deux mesures" de la CPI

Le président tchadien Idriss Déby Itno, désigné samedi nouveau président en exercice de l'Union africaine (UA), a critiqué la politique de «deux poids deux mesures» de la Cour pénale internationale (CPI) à l'égard de l'Afrique, alors que le Kenya a soumis, à l'UA à Addis Abeba, une initiative visant à un retrait des pays africains de cette instance.

«Le constat que nous avons fait, (c'est que) la CPI s'acharne beaucoup plus sur l'Afrique, sur les chefs d'Etat africains, y compris des chefs d'Etat en exercice, alors qu'ailleurs dans le monde, beaucoup de choses se passent, beaucoup de violations des droits de l'Homme flagrantes, mais personne n'est inquiété», a déclaré dimanche le président tchadien Idriss Déby.

«Il y a là deux mesures, deux poids», a estimé M. Déby. «C'est pour cela que nous avons décidé d'harmoniser notre position en attendant que la CPI prenne la mesure de l'importance de la position africaine sur cette question», a-t-il ajouté.

Aucune décision légalement contraignante n'a été prise et il revient toujours à chaque pays de décider individuellement de quitter ou non la CPI, première cour pénale internationale permanente, dont le fonctionnement est régi par son traité fondateur, le Statut de Rome, entré en vigueur le 1er juillet 2002.

Mais le gouvernement kényan, depuis longtemps déjà très critique à l'égard de la CPI, qui l'accuse de cibler injustement les dirigeants africains, a soumis une «proposition (...) pour que l'UA développe une feuille de route pour le retrait des pays africains (de la CPI)», qui a été adoptée au sommet.

La CPI a ouvert la semaine passée le procès de l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo, qui est devenu le premier ex-chef d'Etat poursuivi par la juridiction internationale depuis sa création.

Créée en 2002 pour juger en dernier ressort les génocides et crimes de guerre qui n'ont jamais été poursuivis dans leur propre pays, la CPI a ouvert des enquêtes sur huit pays au total, tous africains: Kenya, Côte d'Ivoire, Libye, Soudan, République démocratique du Congo, Centrafrique, Ouganda et Malí.

Le Kenya est en pointe dans la critique de la CPI, qui a dû abandonner en décembre 2014 - faute de preuves - des poursuites à l'encontre du président kényan Uhuru Kenyatta pour son rôle présumé dans les violences post-électorales de 2007-2008.

TOGO:

Le sommet sur la sécurité maritime en Afrique reporté au 15 octobre

L'Union africaine (UA) a décidé de reporter au 15 octobre prochain le sommet sur la sécurité maritime et le développement en Afrique, prévu initialement en novembre 2015 au Togo, rapportent lundi des médias. L'UA qui a pris cette décision lors de son dernier sommet des chefs d'Etat et de gouvernement qui a pris fin dimanche à Addis Abeba, a également recommandé que le sommet sur la sécurité maritime en Afrique «parvienne à l'adoption d'une charte africaine relative à la sécurité et à la sûreté maritime», a rapporté la télévision nationale togolaise.

L'organisation pan-africaine a accepté la proposition du gouvernement togolais d'abriter une réunion du comité technique spécialisé préparatoire au sommet de Lomé.

Préalablement prévu pour se tenir du 4 au 7 novembre 2015 à Lomé, le sommet avait été reporté une première fois au premier trimestre de l'année 2016 pour des raisons de «retard constaté» dans les travaux de rénovation de l'Hôtel 2 Février qui doit abriter les travaux de ce sommet, et pour «meilleurer le préparer pour atteindre pleinement les objectifs poursuivis», a indiqué un communiqué du conseil des ministres en septembre dernier. Cette fois-ci, les motifs avancés portent sur le calendrier très chargé de certains chefs d'Etat africains qui devraient participer à la rencontre de Lomé.

APS

La communauté internationale promet 250 millions de dollars pour lutter contre Boko Haram

Les représentants de la communauté internationale, réunis lundi au siège de l'Union africaine (UA) à Addis Abeba pour une conférence des donateurs, ont promis de dégager 250 millions de dollars en vue de lutter contre le groupe armé Boko Haram.

«Nous disposons plus ou moins de 250 millions de dollars» destinés à financer la Force d'intervention conjointe multinationale (MNJTF), qui lutte contre Boko Haram dans le bassin du lac Tchad, a annoncé Smail Chergui, Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'UA.

«110 millions de dollars de la part du Nigeria, 50 millions d'euros de la part de l'Union européenne, 8 millions de dollars déjà reçus du Royaume-Uni, 4 millions de francs suisses (3,6 MEUR) de la délégation suisse, 1,5 million de dollars de la Communauté des Etats sahélo-sahariens...», a détaillé M. Chergui.

Le président tchadien Idriss Déby, nouveau président en exercice de l'UA, a dit espérer que ces promesses de contributions soient «honorées d'urgence afin de démontrer notre ferme engagement».

«Cette force fait déjà un travail remarquable dans la mesure où Boko Haram n'occupe plus de territoires en tant que tels comme avant: ils sont cachés dans la forêt et viennent pour commettre des actes soit à l'explosif, soit malheureusement en mettant des cintements autour de jeunes filles qu'ils envoient se faire exploser dans les marchés et dans les lieux publics», a estimé dimanche M. Chergui.

«De grands résultats ont été obtenus et nous nous devons de consolider ces ac-

ments dans la lutte contre le terrorisme».

Pour combattre Boko Haram, les quatre pays riverains du lac Tchad - Nigeria, Cameroun, Tchad et Niger - ainsi que Bénin ont mis sur pied une Force d'intervention conjointe multinationale (MNJTF) dotée de 8.700 militaires, policiers et civils.

«Cette force fait déjà un travail remarquable dans la mesure où Boko Haram n'occupe plus de territoires en tant que tels comme avant: ils sont cachés dans la forêt et viennent pour commettre des actes soit à l'explosif, soit malheureusement en mettant des cintements autour de jeunes filles qu'ils envoient se faire exploser dans les marchés et dans les lieux publics», a estimé dimanche M. Chergui.

«De grands résultats ont été obtenus et nous nous devons de consolider ces ac-



quis», a ajouté M. Chergui. Boko Haram, qui a rallié l'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» (Daech/EI), a déclenché en 2009 une insurrection qui a fait plus de 17.000 morts au Nigeria et 2,6 millions de déplacés.

Une attaque attribuée au groupe Daech samedi contre un village dans le nord-est du Nigeria a fait 85 morts, selon un bilan officiel, tandis qu'au Tchad voisin deux attentats-suicides ont fait dimanche trois morts et 56 blessés dans deux villages distincts.

11 millions de dollars alloués à la Tanzanie pour aider les réfugiés burundais

Les Nations unies ont alloué 11 millions de dollars d'aide à la Tanzanie pour faire face aux besoins urgents des réfugiés du Burundi, a rapporté l'ONU dans un communiqué lundi.

Plus de 126.000 Burundais se sont réfugiés en Tanzanie depuis avril 2015 suite aux troubles qui secouent leur pays.

En comptant les 64.000 réfugiés congolais déjà présents dans ce pays, le nombre de personnes accueillies par la Tanzanie s'élève à plus de 193.000 réfugiés. Avec 1500 nouveaux arrivants

chaque semaine en moyenne, on estime que cette population de réfugiés pourra atteindre 230.000 personnes d'ici à la fin 2016.

«Cette situation représente un défi important pour ce qui est d'assurer une aide et une protection adéquates à ces réfugiés», a déclaré le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon.

Cet argent sera également utilisé pour répondre aux besoins en eau potable, de systèmes sanitaires adéquats, de services de santé, de nourriture et d'abris, a indiqué

ce communiqué. Une partie de ces fonds sera également utilisée pour répondre à l'épidémie de choléra actuelle, qui a gravement affecté 19 régions du pays, selon ce communiqué.

«Ces fonds alloués aideront à assurer une aide humanitaire qui sauve des vies dans les situations d'urgence où les besoins des communautés les plus vulnérables sont à un niveau élevé alarmant tandis que les ressources pour y répondre restent terriblement faibles», a déclaré Alvaro Rodriguez, coordinateur résident de l'ONU en Tanzanie.

TUNISIE:

Deux terroristes abattus et deux kalachnikovs récupérées par les unités de la Garde nationale tunisienne

Deux terroristes munis de kalachnikovs ont été abattus lundi par les unités de la Garde nationale tunisienne (gendarmerie) dans la région de Dkhila Toujane (gouvernorat de Gabès), a indiqué un communiqué du ministère tunisien de l'Intérieur.

Un garde national a été légèrement blessé lors d'échange de tirs entre les unités de la Garde et ces éléments terroristes, a précisé la même source, soulignant que la traque des terroristes se poursuivait.

Par ailleurs, un berger de la localité montagneuse de Matmata (Gabès) a indiqué avoir été attaqué dimanche ainsi que son accompagnateur par trois individus alors qu'ils faisaient paître leurs bétails.

Les agresseurs se sont emparés de la nourriture des bergers et donné à l'un d'entre eux de l'argent pour leur acheter des vivres.

Ce dernier a, tout de suite, informé les unités sécuritaires.

Lors d'une enquête policière de routine suite à une bagarre entre deux jeunes stagiaires dans un centre de formation professionnelle à Monastir, un des deux jeunes a reconnu avoir adhéré à un groupe terroriste, a souligné le ministère tunisien de l'Intérieur.

Le stagiaire «a reconnu avoir adhéré à une cellule terroriste composée de six éléments qui projetaient des opérations suicide ciblant des postes et des agents de sécurité», a précisé la même source.

CÔTE D'IVOIRE :

Le gouvernement veut accélérer le processus de retour des exilés

La ministre ivoirienne en charge de la Solidarité et de la Cohésion sociale, Mariatou Koné, a exprimé lundi la volonté de son gouvernement d'accélérer le processus de retour au pays des exilés.

Mme Koné, qui s'exprimait lors d'un entretien avec des médias, a annoncé pour les prochains jours des missions de sensibilisation de proximité auprès des Ivoiriens qui ont trouvé refuge dans des pays limitrophes au plus fort de la crise post-électorale.

«Nous irons au Liberia, au Togo et au Ghana pour y rencontrer nos frères et soeurs qui y vivent afin de discuter de leur retour au pays natal dans la dignité», a-t-elle indiqué.

Pour elle, ceux-ci devraient rentrer «sans crainte» pour prendre part à l'œuvre de reconstruction du pays.

Au plus fort de la crise post-électorale qui a déchiré la Côte d'Ivoire en 2010-2011, plusieurs Ivoiriens avaient pris le chemin de l'exil. Selon des statistiques du Service

d'assistance et d'aide aux réfugiés et apatrides (SAARA) et du HCR, sur près de 300.000 Ivoiriens qui avaient quitté le pays au début de la crise pour se réfugier dans des pays limitrophes, les deux tiers ont pu être acheminés à ce jour.

Les autorités et les organisations humanitaires continuent la sensibilisation, pour le retour «dans la sécurité et la dignité» des personnes en exil, estimant que la normalité est effective dans le pays.

JUPPÉ EN ALGÉRIE

Le bon itinéraire

Les médias français ont réservé une large place au déplacement en Algérie du maire de Bordeaux et néanmoins candidat aux primaires de la droite pour la prochaine présidentielle de 2017 en France. Les trois jours passés par Juppé en Algérie ont été passés au crible pour mettre en exergue les différents messages susceptibles d'avoir été portés par ce déplacement.

Cherbal E-M

La plupart des analystes de la presse française se sont accordés à placer Alger au rang de «passage obligé» pour tout candidat à la présidence en France, rappelant au passage comment le président en exercice François Hollande avait accompli ce «rituel» avant son élection en 2012. «Juppé en Algérie, étape incontournable d'une campagne présidentielle», titre le site du quotidien *l'figaro.fr* qui évoque l'occasion d'une «visite stratégique à plusieurs égards, à laquelle se plient tous les présidentialables». Au-delà des motivations liées aux stratégies diplomatiques portées par chaque candidat, des calculs de politique interne, notamment à la droite française, ne sont pas à exclure pour expliquer le déplacement de Juppé en Algérie. Commentant la visite, le chro-

niqueur du site <http://Ici.tfl.fr> était certain que Juppé «aura les honneurs de ce pays, là où Nicolas Sarkozy entretient des relations froides avec Alger en raison de déclarations qui n'ont pas plus dans le passé». Pour rappel, effectivement l'opinion publique algérienne autant d'ailleurs que les responsables politiques ont peu apprécié certaines des sorties faites par Sarkozy sur les relations de la France avec l'Algérie, et plus généralement avec le Maghreb.

Après un voyage dans la capitale de l'Ouest, Oran, jumelée avec la ville de Bordeaux, c'est à Alger que Juppé a sorti le grand jeu pour vendre l'image d'un candidat adapté à la fonction présidentielle. Aux nombreuses personnes venues l'écouter dans l'enceinte de l'ambassade il a dit son opposition à la déchéance de la nationalité prononcée par François Hollande et pré-



senté une série de mesures économiques de type libéral, susceptibles à ses yeux de relancer une «France qui va mal». Même s'il a réservé une petite place à l'avenir des relations algéro-françaises, le journaliste du site de la radio française *rfti.fr* ne s'est pas privé de dire que «son discours, d'un peu plus d'une demi-heure, était résolument franco-français». Alain Juppé s'est présenté en homme rassembleur, capable d'unir la droite et le centre». Avisé des questions algéro-françaises, l'historien Benjamin Stora, comme de coutume été de la partie, pour donner des éclairages sur ce périple algérien de Juppé; il lui trouve trois grandes motivations, selon le site du journal *www.lefigaro.fr*; le poids de la communauté algérienne en France qui compte des millions d'électeurs qui ont massivement voté pour Hollande en 2012. Viennent ensuite les questions de coopération, notamment militaire, en sachant l'importance stratégique de l'Algérie dans l'échiquier africain. Stora place en dernier lieu les motivations liées aux hydrocarbures, rappelant l'importance d'un partenariat stratégique entre les deux pays sur ce plan.

CONFÉRENCE DE PRESSE DE M.JUPPÉ

La déchéance de la nationalité française ne dissuade pas les terroristes

Le maire de Bordeaux, Alain Juppé, a estimé hier à Alger que la déchéance de la nationalité n'est pas en mesure de dissuader les terroristes à ne pas commettre des attentats et que le véritable moyen de lutter contre ce fléau se joue sur le plan sécuritaire.

«Ce n'est pas parce qu'on va menacer +ces fous+ de leur retirer la nationalité que cela va les empêcher de commettre des attentats» en France, a déclaré M. Juppé lors d'une conférence tenue au ministère des Affaires étrangères devant les étudiants de l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI) et l'Ecole supérieure des affaires (ESA), en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra. L'ancien premier ministre de Jacques Chirac, candidat aux primaires du parti «Les Républicains»

à la présidentielle française de 2017 a rappelé que l'article 25 du code civil français permet de déchoir un citoyen français de sa nationalité dans certaines situations. Toutefois, M. Juppé a indiqué que la lutte contre le terrorisme «nécessite le renforcement des effectifs des forces de sécurité et du renseignement», en se basant plus sur les renseignements généraux (RG) qui sont, selon le maire de Bordeaux, à même de prévenir des attentats.

Il a souligné que la pauvreté «fait le nid des extrémistes et crée des antagonismes sociaux». M. Juppé a indiqué qu'en «dépit du péril et des épreuves» l'Algérie est engagée dans la voie de la démocratie», ajoutant que «nous partageons la conviction qu'il n'y a pas d'autres voies possibles non seulement pour le peuple mais aussi pour les partenaires économiques».

Il a renchéri que «les investis-

seurs ont besoin de stabilité et de sécurité juridique et que ceux-ci héritent dans des situations imprévisibles». Concernant la menace de l'organisation terroriste auto-proclamée «Etat islamique» (Daech/EI), M. Juppé a affirmé que cette organisation «nous cible tous» et que pour riposter, il a opté pour plusieurs solutions, dont une réponse militaire (frappe française en Syrie), mais insistant néanmoins sur la réponse politique. Il a mis en exergue le rôle de la déradicalisation dans la lutte contre le terrorisme que ce soit sur Internet ou dans les prisons qui sont, selon lui, des incubateurs de terroristes. Il a recommandé également d'agir sur le plan idéologique et culturel pour faire face au phénomène de radicalisation. M. Juppé est arrivé lundi à Alger, en provenance d'Oran où il a entamé la veille une visite de travail de trois jours en Algérie.

De réelles avancées dans les relations entre l'Algérie et la Grande-Bretagne

L'ambassadeur de Grande-Bretagne en Algérie, Andrew Noble, a déclaré, hier à Médéa, que de «réelles avancées» ont été enregistrées dans les relations entre l'Algérie et la Grande-Bretagne. «L'Algérie a de grandes ambitions, tant au plan socio-économique que linguistique, susceptibles d'être promues et sur lesquelles les deux parties pourraient convenir, à l'avenir, du type de partenariat ou de coopération escompté», a-t-il ajouté en marge d'une rencontre qu'il a tenue avec les opérateurs économiques de la wilaya. Les opportunités d'investissement et de partenariat entre les hommes d'affaires britanniques et les entrepreneurs et in-

dustriels de la région ont été au programme de cette rencontre, organisée à la chambre de commerce et d'industrie du Titteri. Le diplomate britannique a mis l'accent, au cours de cette rencontre, sur l'impératif nécessaire de développer les relations entre les deux pays et les hisser à un niveau adéquat qui reflète «l'excellence» des relations diplomatiques entre l'Algérie et la Grande-Bretagne. Beaucoup de segments d'activités, comme l'industrie de la chaussure, le tourisme ou l'agriculture, «peuvent faire l'objet de discussion entre les hommes d'affaires des deux pays», a estimé le diplomate britannique qui a invité, à cet égard, les entrepreneurs

et industriels de Médéa à identifier les domaines qu'ils souhaitent développer et le type de partenariat espéré. Le président de la chambre de commerce et d'industrie du Titteri, Mohamed Hadef, a mis en exergue les opportunités d'investissement indéniables qu'offre la wilaya, notamment dans le secteur agricole et la petite industrie de transformation, tout en exprimant son souhait de voir cette première prise de contact déboucher sur des échanges réguliers entre les hommes d'affaires des deux pays et parvenir, dans un futur proche, à des formules de partenariat «solides et durables».

APS

MONDE

La Commission européenne propose un plan pour renforcer la lutte contre le financement du terrorisme

Elle devait lancer hier un plan pour renforcer la lutte contre le financement du terrorisme. Ce «plan d'action», qui comprend deux volets, devait être présenté par le vice-président de la Commission, le Letton Valdis Dombrovskis, aux 28 membres, réunis hier à Strasbourg (est de la France).

Le premier a pour objectif d'assécher les sources de financement: «C'est une opération très compliquée car il faut agir en dehors de l'Union européenne (UE) sur des sujets comme le commerce illicite de pétrole, le vol des banques, les enlèvements et les prises d'otage, le trafic d'œuvres d'art», a déclaré le vice-président de la Commission européenne, le Néerlandais Frans Timmermans, dans un entretien au quotidien *Les Echos* paru hier. «De nouvelles mesures sur le commerce illicite des biens culturels seront également prises», a-t-il indiqué. L'autre pilier a pour cible les transactions «afin que l'argent n'arrive pas dans les poches des terroristes». Dans le collimateur de la Commission européenne: les cartes prépayées, les monnaies virtuelles, qui se veulent une alternative aux cartes de paiement classiques, notamment pour ceux qui n'ont pas de compte en banque. Les cartes prépayées permettent de retirer du liquide dans les distributeurs, de faire des achats en magasin ou en ligne, comme des cartes bancaires classiques. Mais à la différence de ces dernières, elles ne sont pas nominatives. Quant aux monnaies virtuelles—telles que le bitcoin—elles permettent de réaliser des transactions transnationales en dehors de tout contrôle des auto-

rités financières ou des services de renseignement, en préservant l'anonymat des différentes parties.

La Commission propose donc de réduire les seuils d'anonymat. Le «plan d'action» de l'UE survient dans un contexte plus global de lutte contre l'organisation terroriste auto-proclamée «Etat islamique» (EI/Daech). Ainsi le 17 décembre 2015, le Conseil de sécurité de l'ONU avait adopté à l'unanimité une résolution ayant pour but de frapper les terroristes au portefeuille en tarissant leurs sources de financement. La résolution, mise au point par Washington et Moscou, demande aux pays «d'agir de manière énergique et décisive pour couper les fonds et autres ressources économiques» de l'EI/Daech, dont surtout le pétrole, et pour sanctionner «de manière plus active» les soutiens financiers du groupe. La résolution de l'ONU constitue «un support juridique» pour que les pays prennent leurs dispositions.

La communauté internationale doit ensuite vérifier que chaque Etat applique les mêmes mesures. «Il nous faut avoir une réponse très précise juridiquement et nous assurer que nous trouvons un juste équilibre avec la garantie des droits fondamentaux au sein de l'UE», a estimé M. Timmermans. Les chefs d'Etat des principaux pays du monde avaient demandé au Groupe d'action financière (Gafi), un organisme intergouvernemental à qui revient la mission de surveillance, d'étudier les progrès réalisés dans la lutte contre le financement du terrorisme et de remettre un rapport au G20 début 2016.

Ban Ki-moon condamne les récents attentats au sud de Damas

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a fermement condamné un triple attentat dans la zone de Sayyida Zeinab au sud de Damas, alors que des discussions indirectes entre gouvernement syrien et opposition se poursuivent hier à Genève sous l'égide de l'ONU. «Les horribles attaques ont coïncidé avec le début des pourparlers de Genève.

Le secrétaire général souligne que les Syriens espèrent voir des négociations crédibles à Genève, a indiqué le porte-parole de Ban Ki-moon dans un communiqué. Selon le texte, plus de 60 personnes auraient été tuées et plus de 100 autres blessées dans ces attentats revendiqués par le groupe terroriste auto-proclamé «Etat islamique» (Daech/EI). «Pour le SG de l'ONU, il est essentiel que les représentants du gouvernement syrien et de l'opposition syrienne se mettent d'accord sur des améliorations immédiates à la situation humanitaire catastrophique en Syrie, sur une transition politique qui répond aux aspirations du peuple syrien, et sur un cessez-le feu parallèle», poursuit le communiqué. Ainsi, Ban Ki-moon a exhorté toutes les parties prenantes à saisir cette occasion diplomatique.

«Il incombe également aux membres du Groupe international de soutien à la Syrie (GSEE) de donner suite à leur engagement de faire pression pour obtenir un accès humanitaire sûr, durable et sans entrave dans toute la Syrie, en particulier aux zones assiégées», a conclu le porte-parole. Les discussions indirectes à Genève font partie d'un processus inscrit dans une résolution des Nations unies en décembre 2015 qui prévoit un calendrier de 18 mois pour une transition politique en Syrie, dont l'élaboration d'une nouvelle Constitution et la tenue d'élections. La première phase des discussions devrait durer deux à trois semaines et l'ensemble des entretiens devrait prendre six mois.

Premier tour de manivelle du feuilleton télévisé «Cœurs sous les cendres»

Le premier tour de manivelle du feuilleton télévisé «Cœurs sous les cendres» a été donné lundi à la Villa Abdellatif à Alger.

Cette production inspirée du quotidien de la société algérienne relate notamment l'histoire de deux familles ayant des liens de parenté mais déchirées par une histoire d'amour qui s'est tissée entre un jeune homme et une jeune fille issus de ces deux familles.

Le feuilleton dont le scénario a été écrit par Fatma Zohra Laadjami, met en avant également la souffrance des enfants après le divorce des parents à travers l'histoire d'un père de famille qui, après sa séparation avec sa femme, s'est retrouvé avec deux filles à sa charge avant que de son ex-femme revienne après tant d'années pour les récupérer.

Prennent part à ce feuilleton de 30 parties et qui sera diffusé durant le mois de ramadhan prochain, des figures du 7ème art et du petit écran à l'instar de Bahia Rachedi, Rania Siouti et Mustapha Laribi ainsi que d'autres jeunes comédiens comme Djamel Aouani dans le rôle de «Mouataz».

Le tournage de ce feuilleton produit par la Télévision algérienne et qui se déroulera à Alger et à Tlemcen, devra durer de 18 à 20 semaines, selon son réalisateur Bachir Sellami.

Le premier tour de manivelle a été donné en présence des ministres de la Communication et de la Culture, respectivement Hamid Grine et Azzeddine Mihoubi ainsi que du directeur général de la Télévision Algérienne Toufik Kheljadi.

BÉJAÏA

Appel à participation aux 14e Rencontres cinématographiques

Un appel à participation à l'adresse des cinéastes a été lancé par l'association «Projets d'heures» en prévision des 14e Rencontres cinématographiques de Béjaïa prévues du 3 au 9 septembre prochain, a-t-on appris auprès des organisateurs.

La participation est ouverte aux longs et courts métrages de fiction, aux films documentaires ainsi qu'aux œuvres expérimentales produits à partir de 2015.

Les candidats devront envoyer leurs films à: rcbprog@gmail.com avant la date du 12 juin 2016, précise-t-on de même source.

Crées en 2003 par l'association «Projets d'heures», avec le soutien des collectivités locales, de l'Institut français d'Algérie et de quelques opérateurs économiques locaux, les Rencontres cinématographiques de Béjaïa organisent également des ateliers d'écriture et des formations pour les jeunes cinéastes.

En 2015, ces rencontres avaient organisé pour la première fois le «Béjaïa film laboratoire», un forum international de coproduction et de cofinancement, avec la collaboration, en autres, du Fond de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographique (Fdatic).

USA: L'écoute en ligne comptabilisée pour un disque d'or ou de platine

L'écoute et le visionnage en ligne seront désormais comptabilisés dans le total des ventes d'un album aux Etats-Unis pour attribuer un disque d'or ou de platine, a indiqué lundi l'instance de représentation de l'industrie musicale (RIAA). Jusqu'ici, un album ne pouvait devenir disque d'or que si ses ventes physiques et en téléchargement légal atteignaient 500.000 exemplaires, le seuil étant fixé à un million pour un disque de platine. Désormais, la RIAA ajoutera une vente au total pour chaque 1.500 écoutes en ligne ou visionnages sur internet de la vi-

déo d'un titre de l'album considéré, selon un communiqué publié lundi.

«Nous savons que l'écoute musicale, pour les titres seuls ou les albums, explose, mais cette tendance ne traduisait pas dans notre certification des albums en tant que disque d'or ou de platine, a expliqué le PDG de la Recording Industry Association of America (RIAA), Cary Sherman, cité dans le communiqué.

«Inclure l'écoute en ligne est logiquement la prochaine étape dans l'évolution continue des certifications or et platine»,

a-t-il ajouté. La RIAA avait déjà intégré depuis 2013 l'écoute en ligne pour la certification d'un titre, mais pas d'un album. L'institut Nielsen, qui comptabilise les ventes pour établir le classement hebdomadaire de référence Billboard, prend en compte le «streaming» depuis 2014.

La décision de la RIAA a immédiatement bénéficié à 17 albums, qui ont reçu une certification or ou platine.

Parmi eux figure notamment l'album «Thriller» de Michael Jackson. Déjà consacrée trente fois disque de platine aux Etats-

Les «identités annexes» menacent l'existence des pays en crise

L'universitaire algérien Haoues Teguia met en garde contre les «identités annexes» qui menacent aujourd'hui l'«existence même» des communautés nationales dans le monde arabe et estime que la culture est le «moyen» de préserver les identités nationales.

S'exprimant lors d'une conférence organisée lundi à Alger, ce spécialiste en géopolitique a évoqué l'exemple de l'Irak, la Syrie et la Libye où «les identités nationales garantissant autrefois le vivre ensemble», a-t-il dit, sont remises en cause au profit de «particularismes» confessionnels et régionaux.

Cette situation, poursuit le chercheur, fait que ces sociétés dont les membres se revendent au sein d'un «nous rassembleur» sont en proie à la violence interne de groupes humains, «estiment chacun comme particulier et irremplaçable», et qui y sont en concurrence.

En Irak par exemple, la «perte de confiance» génératrice de conflits entre les différentes composantes de la



société irakienne (sunnite et chiite), explique, selon lui, l'hégémonie actuelle du groupe terroriste «Etat Islamique» qui s'est présenté en «garant» de la sécurité pour soumettre les populations à son idéologie extrémiste.

L'universitaire a, par ailleurs, souligné l'effet paradoxal de la mondialisation et de la révolution numérique, qui, dit-il, «exacerbent» les particularités identitaires au lieu de «rapprocher» les sociétés. Dans ce contexte, analyse-t-il, le rôle de la culture et des intellectuels est d'être un «rempart» à la violence par «la construction de symboles» communs aux différentes composantes d'une société.

La construction des identités nationales par la culture «ne doit, cependant,

pas se faire en négligeant un constituant identitaire au profit d'autres», a nuancé l'universitaire. Abordant le cas de l'Algérie et de sa diversité culturelle, M. Teguia a appelé à «puiser dans l'histoire de la guerre de libération» qui, a-t-il rappelé, a permis «de rassembler les différentes identités qui composent l'Algérie» autour de la lutte contre le colonialisme.

«Il faut investir dans ce capital historique pour préserver l'identité nationale» a martelé l'universitaire qui évoque un «monde où les grandes puissances jouent sur les particularités identitaires» pour diviser les pays. Spécialiste du Moyen-orient, Haoues Teguia est chercheur au Centre arabe de recherche et d'analyse des politiques de Doha (Qatar).

Le réalisateur australien George Miller présidera le 69^e Festival de Cannes

Le cinéaste australien George Miller, réalisateur de la saga «Mad Max», présidera le jury du 69^e Festival de Cannes, ont annoncé mardi les organisateurs dans un communiqué.

Le cinéaste, dont le film «Mad Max: Fury Road» avait été projeté l'an dernier hors compétition au Festival de Cannes, succèdera aux Américains Joel et Ethan Coen. Il décernera la Palme d'or avec

son jury à l'issue de la manifestation, qui se déroulera du 11 au 22 mai. «Quel immense plaisir! Etre au cœur de ce Festival chargé d'histoire qui dévoile les joyaux du cinéma mondial, débattre avec des heures passionnément avec mes compagnons de jury, c'est un grand honneur. Je ne manquerai pas pour rien au monde!», a déclaré George Miller, 70 ans, cité dans le communiqué. Réalisateur,

scénariste et producteur, George Miller est célèbre pour la saga de films d'action «Mad Max», qui a lancé la carrière de Mel Gibson. Sorti en 1979, le road movie «Mad Max» qui a connu un succès mondial, sera suivi par «Mad Max 2, le delà» (1981), «Mad Max: au-delà du dôme du tonnerre» (1985), et «Mad Max: Fury Road», sorti l'an dernier. Ce quatrième volet de la saga, a obtenu dix nominations aux

Oscars, qui seront remis le 28 février, notamment dans la catégorie «meilleur film» et «meilleur réalisateur». George Miller a également réalisé la comédie fantastique «Les Sorcières d'Eastwick» (1987), le drame intimité «Lorenzo» (1992), «Babe 2, le cochon dans la ville» (1998), ou encore les films d'animation «Happy Feet», Oscar du meilleur film d'animation en 2007, et «Happy Feet 2» (2011).

La toile «Femmes se coiffant» saisie en Turquie est un faux

La toile attribuée à Picasso, saisie par la police turque et présentée comme volée aux Etats-Unis, est un faux dont l'original se trouve au MoMa de New York, a assuré lundi à Paris la société Picasso Administration, chargée de la succession du peintre. Le musée new-yorkais a confirmé à l'AFP que le tableau «Femme se coiffant» («Woman dressing her hair»), un portrait de Dora Maar, compagne de l'artiste, datant de 1940, faisait partie de ses collections. La Picasso Administration estime que le tableau saisi en Turquie est très certainement une copie.

La toile d'Istanbul est «un faux», a également affirmé à l'AFP Ann Baldassari, ancienne directrice du Musée Picasso (de 2005 à 2014). L'original «avait été présenté dans l'exposition Picasso-Dora Maar en 2006 au Musée Picasso à Paris», a-t-elle indiqué. Le MoMa possède un autre tableau de Picasso au titre très voisin, «Femme se tressant les cheveux» («Woman plaiting her hair»), mais datant de 1906 et dont le modèle est une autre compagne de Picasso, Fernande Olivier. L'agence de presse officielle turque Anatolia avait rapporté samedi que des policiers

turcs s'étaient fait passer pour des acheteurs potentiels auprès de trafiquants qui tentaient de vendre une toile de Picasso volée à une collectionneuse new-yorkaise. Après des négociations menées dans un hôtel puis sur un yacht dans la marina d'Istanbul, les policiers ont fixé un rendez-vous aux trafiquants dans un café où ils ont procédé aux arrestations et saisi le tableau, intitulé «Femme se coiffant».

Cette toile a été envoyée à l'université des Beaux-Arts Mimar-Sinan d'Istanbul pour y être examinée, selon Anatolia.

Unis en décembre sans comptabiliser les écoutes en ligne, l'album est passé à 32 grâces au nouveau mode de calcul.

Ce coup de pouce a encore renforcé le statut de «Thriller» en tant qu'album le plus vendu de tous les temps. Nommé onze fois pour la prochaine cérémonie des Grammy Awards, les plus prestigieux trophées de la musique aux Etats-Unis, le rappeur Kendrick Lamar a vu son album «To Pimp a Butterfly» entrer lundi dans le cercle des disques de platine.

APS



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA
www.opgi-bouira.dz

Numéro D'identification Fiscale (NIF) :

0993 1001 020 66 46

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

L'office de promotion et de gestion immobilière de BOUIRA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert n°012/2015 paru dans les quotidiens nationaux DK NEWS et المغاربة في الوطن en date du 23/04/2015, relatif à la réalisation d'un programme de logements public locatifs; que l'avis d'attribution provisoire paru dans les quotidiens nationaux المغاربة في الوطن date du 16/06/2015 et DK NEWS en date du 17/06/2015 concernant le projet suivant : est annulé.

1- PROGRAMME QUINQUENNAL 2010-2014 (3250 logements)

OPERATION	ENTREPRISE	NOMBRE D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF)	NOTE TECHNIQUE	LOTS	MONTANT DE L'OFFRE	MONTANT DE L'OFFRE APRES VERIFICATION	DELAJ
502350 logements I.P.L à BOUCHARA	ETB TCE KERNA HAMZA	198910350063917	27.75 points	Lot : VRD.	14 186 585.00 DA	15 028 355.00 DA	04 Mois

DK NEWS

Anep : 404 678 du 03/02/2016

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA AIN-DEFLA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE KHEMIS-MILIANA
N°...../2016

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ

Conformément aux dispositions de l'article 44 du décret présidentiel N° 10/236 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, il est porté à la connaissance des soumissionnaires que l'avis d'appel d'offres national restreint N° 03/2016 relatif à la Fourniture des fluides médicaux concernant les lots suivants :

Lot N°01 : Oxygène Liquide Médical

Lot N°02 : Gaz Médicaux

paru dans le BOMOP et la presse nationale le 28/12/2015 a été déclaré infructueux.

DK NEWS

Anep : 404 690 du 03/02/2016

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SETIF

DAIRA DE MAOKLANE

COMMUNE DE TALA IFACENE

N° D'IDENTITE FISCALE 000319429047336

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 49 et 125 du décret présidentiel n° 10/236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifiés et complétés, il est porté à la connaissance des soumissionnaires que l'avis d'appel d'offres n° 05/2015 en date du 23/12/2015 paru dans le journal EL LIKAA et le journal DK NEWS en date du 26/12/2015 portant le projet : Aménagement et réhabilitation de la route bordj belli abd ellah et route nationale 75 et route communale 110 sur une distance de 5 km.

Qu'après la séance d'ouverture des plis en date du : 06/01/2016 Et l'évaluation technique en date du : 26/01/2016 le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

projet	Entreprise	Montant en DA	Délais d'exécution	Total de points techniques	Observation
Aménagement et réhabilitation de la route reliant bordj belli abd ellah et route nationale 75 et route communale 110 sur une distance de 5 km.	SNC la meilleure Réalisation frères BAGHEM	43.789.005,00 DA	240 jours, deux cent quarante jours	58.598	L'offre la moins chère et qualifiée techniquement

Tous soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de commissions des marchés dans dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ceci en application de l'article 114 du décret présidentiel n°10/236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

DK NEWS

Anep : 404 697 du 03/02/2016

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE M'SILA

NIS:0998.2801.50449.06

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel portant réglementation des marchés publics, la direction de l'urbanisme et de l'architecture et de la construction de la wilaya de M'sila informe l'ensemble des participants à l'appel d'offres national paru en date du : al ikhbaria(01/12/2015) et en date du : Dk News (01/12/2015).

Qu'à l'issue d'évaluation et d'analyse des offres, le marché ont été attribué au l'entreprise cité dans le tableau ci-dessous et selon les critères de choix prévus dans les cahiers des charges relatives aux Projets

781	Guenour Mostapha	LOT 1c: Réalisation travaux D'aménagement trottoirs et voiries quartier 08 mai 1945 commune de sidi aissa (Zone Tracte)	13.766.416,70	4,5 mois	197628010128336	80,78	Q
-----	------------------	---	---------------	----------	-----------------	-------	---

N.B : Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les dix jours à compter de la parution du présent avis d'attribution provisoire auprès de la commission des marchés de la wilaya de M'sila conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics si le dixième jour coïncide avec un jour ferier ou un jour de repos légal la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

DK NEWS

Anep : 404 642 du 03/02/2016

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 : TFou
08:25 : Météo
08:30 : Téléshopping
09:20 : Météo
09:25 : Petits secrets entre voisins
09:55 : Petits secrets entre voisins
10:25 : Petits secrets entre voisins
10:55 : Petits secrets entre voisins
11:20 : Petits secrets en famille
11:55 : Petits plats en équilibre
12:00 : Les douze coups de midi
12:50 : L'affiche du jour
13:00 : Journal
13:35 : Petits plats en équilibre
13:45 : Météo
13:55 : Natalee Holloway : La détresse d'une mère
15:30 : Natalee Holloway : Justice pour ma fille
17:00 : L'addition, s'il vous plaît
18:00 : Bienvenue chez nous
19:00 : Money Drop
19:55 : Météo
20:00 : Journal
20:35 : Tirage du Loto
20:40 : Météo
20:45 : C'est Canteloup
20:55 : Les experts : Cyber
21:45 : Les experts : Cyber
22:35 : Les experts : Cyber
23:20 : Les experts

2

06:00 : Les Z'amours
06:25 : Point route
06:30 : Journal
06:35 : Télématin
06:57 : Météo 2
07:00 : Journal
07:10 : Télématin (suite)
08:00 : Journal
08:10 : Télématin (suite)
09:25 : Dans quelle éta-gère
09:35 : Amour, gloire et beauté
09:55 : C'est au programme
10:50 : Météo outremer
10:55 : Motus
11:25 : Les Z'amours
11:55 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 : Météo 2
13:00 : Journal
13:50 : Météo 2
13:51 : Consomag
14:00 : Toute une histoire
15:05 : L'histoire continue
15:35 : Comment ça va bien !
16:20 : Comment ça va bien !
17:15 : Dans la peau d'un chef
18:10 : Joker
18:50 : N'oubliez pas les paroles
19:25 : N'oubliez pas les paroles
19:55 : Météo 2
20:00 : Journal
20:40 : Parents mode d'emploi
20:41 : Parents mode d'emploi
20:45 : Image du jour
20:46 : Alcaline l'instant
20:50 : Météo 2
20:55 : Qui sont ces jeunes qui partent faire le djihad ?
21:00 : Ne m'abandonne pas
22:25 : Qui sont ces jeunes qui partent faire le djihad ?
23:30 : Les Français, c'est les autres

3

06:00 : EuroNews
06:30 : Garfield & Cie
06:42 : Garfield & Cie
06:54 : Garfield & Cie
07:07 : Ninjago
07:34 : Ninjago
08:02 : Les lapins crétins : invasion
08:08 : Les lapins crétins : invasion
08:20 : Inspecteur Gadget

08:31 : Peanuts
08:40 : Miss Marple
10:15 : 30 millions d'amis
10:45 : Consomag
10:50 : Midi en France
11:50 : Météo
12:00 : 12/13 : Journal régional
12:25 : 12/13 : Journal national
12:55 : Météo à la carte
13:50 : Un cas pour deux
14:55 : Questions au gouvernement
16:05 : Un livre, un jour
16:15 : Des chiffres et des lettres
16:55 : Harry
17:30 : Slam
18:10 : Questions pour un champion
19:00 : 19/20 : Journal régional
19:18 : 19/20 : Edition locale
19:30 : 19/20 : Journal national
19:58 : Météo
20:00 : Tout le sport
20:20 : Météo régionale
20:25 : Plus belle la vie
20:55 : Des racines et des ailes
22:45 : Météo
22:50 : Grand Soir 3
23:15 : In Situ

CANAL+

06:50 : Le JT du Grand Journal
07:15 : Le grand journal
08:05 : Les Simpson
08:25 : The Giver : le passeur
10:00 : Jamel Comedy Club
10:30 : Bis
12:05 : La semaine de Stéphane Guillon
12:15 : Mon oncle Charlie
12:38 : Importants, les coulisses de l'émission
12:40 : La nouvelle édition
14:04 : Carte blanche
14:05 : Le dernier loup
16:00 : La reine des neiges
17:35 : Le journal des jeux vidéo
18:05 : Mon oncle Charlie
18:25 : Album de la semaine
18:35 : Importants, les coulisses de l'émission
18:41 : Carte blanche
18:45 : Le JT du Grand Journal
19:10 : Le grand journal
20:10 : Le petit journal
20:50 : Les Guignols
21:00 : Coach
22:25 : Foxcatcher

M

06:00 : M6 Music
07:10 : Matt et les monstres
07:15 : Kid & toi
07:20 : Princesse Sofia
07:40 : Miles dans l'espace
08:10 : K3
08:25 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:35 : Les p'tits cuistots
08:40 : Les p'tits cuistots
08:50 : M6 boutique
10:00 : Drop Dead Diva
10:50 : Drop Dead Diva
11:45 : Drop Dead Diva
12:40 : Météo
12:45 : Le 12.45
13:10 : Scènes de ménages
13:38 : Astuces de chef
13:40 : Météo
13:45 : Des voisins trop parfaits
15:45 : Rien ne sert de courir
17:25 : Les reines du shopping
18:40 : Chasseurs d'appart'
19:40 : Météo
19:45 : Le 19.45
20:10 : Scènes de ménages
20:55 : Patron incognito
22:30 : Patron incognito

La sélection

20h55

Les experts : Cyber

**SYNOPSIS**

saison 1 épisode 8 Avery et son équipe tentent de comprendre comment les pages des réseaux sociaux de certaines jeunes femmes peuvent être à jour alors qu'elles sont décédées. L'équipe pense avoir affaire à un tueur en série. De son côté, Ryan fait de son mieux pour aider Trish McCarthy, la sœur de l'une de ses anciennes patientes, à surmonter la mort de celle-ci. Mais Trish souffre de fréquentes bouffées délirantes.

2

20h55

Ne m'abandonne pas

**SYNOPSIS**

Ne m'abandonne pas Chama, 17 ans, épouse en secret via Internet Louis, récemment converti à l'islam radical. Lorsque sa mère Inès apprend qu'elle veut rejoindre ce garçon en Syrie, son monde s'écroule. La médecine tente de sauver son enfant de l'embrigadement dont elle est victime. Inès séquestre Chama dans une maison loin de tout. Mais l'adolescente n'entend pas renoncer à ce qu'elle pense être sa destinée.

3

20h50

Des racines et des ailes

SYNOPSIS
Passion patrimoine : Terres de Bretagne, du pays rennais à la presqu'île de Crozon Ce numéro propose d'admirer ce qui fait le caractère de la Bretagne : le bocage d'Ille-et-Vilaine, la ville de Rennes, les monts d'Arrée, les montagnes Noires ou encore de nombreuses rivières comme l'Oust, le Blavet ou l'Odor. Un itinéraire de près de 300 kilomètres, d'est en ouest. Après un survol de la Vilaine, découverte de Rennes avec deux passionnés qui tentent de retrouver d'anciennes mosaïques. Dans le Finistère, au cœur des montagnes Noires, se trouve l'une des œuvres architecturales les plus étonnantes de Bretagne : le domaine de Trévaréz. Le voyage se poursuit dans les monts d'Arrée, le temps d'une randonnée équestre, et s'achève sur la presqu'île de Crozon.

CANAL+

20h55

Coach

**SYNOPSIS**

Coach Athlétisme, tennis, natation, football ou rugby, que se soit en sport individuel ou collectif, le métier d'entraîneur reste aisé et difficile. Le coach doit endurer la pression, susciter l'adhésion, transmettre son savoir, et donner les clés aux sportifs de haut niveau pour qu'ils puissent donner le meilleur d'eux-mêmes. De Graham Henry, champion du monde de rugby en 2011 avec les All Blacks, en passant par Claude Oñesta, double champion olympique de handball avec les Bleus, ou encore Philippe Lucas, entraîneur des championnes olympiques de natation, Laure Manaudou et Federica Pellegrini, sept coachs de légende analysent et décryptent leur métier, en revenant sur les moments forts de leur carrière.

M

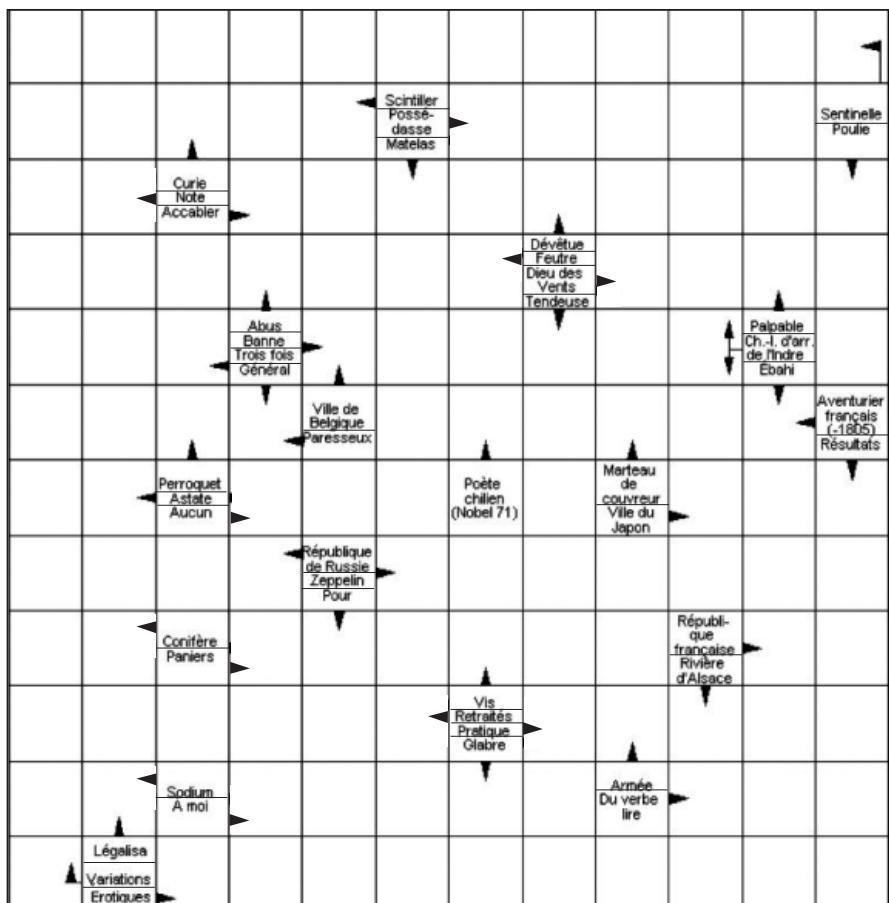
20h55

Scènes de ménages

**SYNOPSIS**

Scènes de ménages Marion et Cédric ont plein de projets, entre mariage, achat de leur studio et aménagement de la terrasse commune de l'immeuble. De leur côté, Liliane et José ont entamé une thérapie de couple. Toujours à la campagne, Emma et Fabien ne manquent pas d'occasions de se chamailler. Si Raymond et Huguette se montrent également quelques coups bas, Camille et Philippe, eux, ont vingt ans d'écart et pas toujours les mêmes envies.

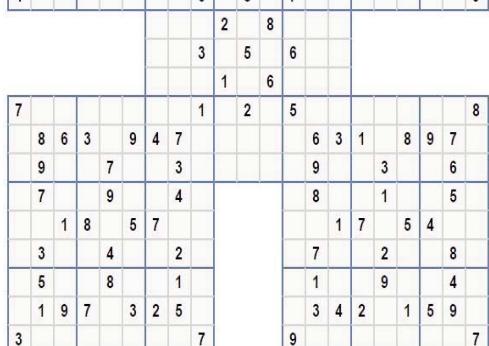
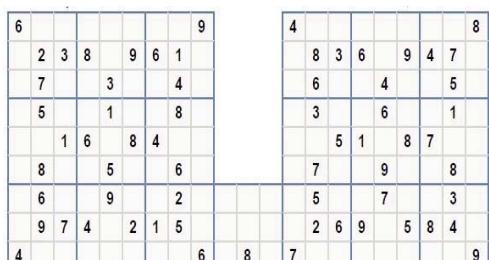
Mots fléchés n°1203



Samouraï-Sudoku n°1203

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°1203

Horizontalement:

- Personne qui écrit beaucoup et mal
- Cap. de l'Egypte - De l'éolie
- Aspirer - Semblable
- Céintures de soie portées au Japon - Aspirais par le nez du tabac
- Homme d'Etat bourgeois
- Matière carbonée noire et épaisse - Symbole de tonne d'équivalent charbon
- Mesure de l'âge - Se dit d'un cheval dont la robe est brun roussâtre (pl.) - Drame japonais
- Arrêt - Situation
- Inflammations des vaisseaux
- Ennuyeux - Spacieux
- Transfonnée en génisse par Zeus - Homme politique anglo-lais isolé
- Ramenèrent qqch. qqnvers soi - Compagnie
- Rivière des Alpes autrichiennes - Tétine

Verticalement:

- Puce
- Papier utilisé pour obtenir des copies d'un document - Carrefour
- s'amusaît - Petit poème - Radon
- Plante - Décorations militaires
- Lombric - Tueur
- Écopes
- Sélérum - Thymus du veau - Organisation des Nations unies
- Genre dramatique médiéval - Septième lettre de l'alphabet grec - Techné-tium
- Étendues de terre entourée d'eau - Éléments d'un ensemble
- Port et station balnéaire d'Israël - Apparenc e
- Réunissent - Brille
- Violoniste et Compositeur roumain - Bousculade

Citations

"On répond au fou par le silence."

*Hazrat Ali

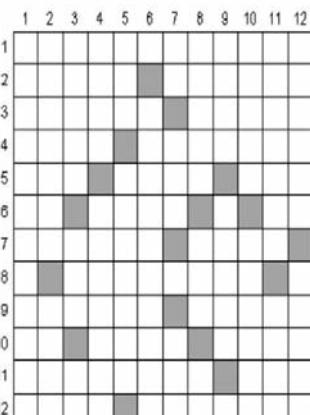


C'est arrivé un 3 février

- 1927 : une révolte éclate au Portugal contre le régime du Général Carmona.
- 1948 : ouverture du procès du cardinal Mindszenty.
- 1958 : traité créant le Benelux.
- 1969 : désignation de Yasser Arafat à la tête de l'Organisation de libération de la Palestine.
- 1973 : un cessez-le-feu entre en vigueur durant la guerre du Viêt Nam.
- 1977 : mort du chef de l'État éthiopien Tafari Benti dans une fusillade.
- 1994 : la Cour de justice de La Haye attribue au Tchad la bande d'Aouzou annexée par la Libye.
- 2000 : entrée en vigueur du statut de zone exempte d'armes nucléaires de la Mongolie.

Célébrations :

- États-Unis : Four Chaplains (en) Day (Jour des Quatre Aumôniers), en mémoire de ces quatre aumôniers qui donnèrent leur vie pour sauver d'autres soldats après le torpillage du Dorchester, durant la seconde Guerre mondiale.
- Honduras : Virgen de Suyapa (es) (Vierge de Suyapa), fête de la patronne du pays.
- Japon : (Setsubun), Fête du lancer de haricots, fête nationale non chômée qui célèbre l'arrivée du printemps, déterminée autrefois selon l'ancien calendrier agricole lunaire d'origine chinoise.
- Mozambique : Dia dos Heróis Moçambicanos, Jour des Héros mozambicains, jour férié.
- Sao Tomé-et-Principe : Dia dos Mártires da Liberdade, Jour des martyrs de la Liberté.
- Thaïlande : Wan Thahan Phan Suek (th), Journée des vétérans, commémore la fondation de l'Organisation des vétérans de guerre.



7 erreurs



ESCRIME

D'anciens médaillés olympiques pour former les jeunes talents algériens



D'anciens médaillés olympiques seront engagés prochainement par la Fédération algérienne d'escrime (FAE) pour faire progresser ses athlètes d'élite, tout en formant de nouveaux jeunes talents, a-t-on appris auprès de cette instance.

«En escrime, un ancien champion olympique devenu entraîneur gagne environ 2.000 euros par mois. Pour ce prix, et vu ce qu'il peut apporter en échange, c'est trois fois rien. Donc, pourquoi ne pas en profiter ?», a indiqué à l'APS le président de la FAE, Abderraouf Bernaoui.

Le Cubain Oscar Garcia-Perez, médaillé olympique-1992 et 1996 par équipes qui a déjà travaillé avec la Fédération belge d'escrime, a renforcé le staff algérien depuis environ un mois, a informé la même source, révélant que d'autres anciens grands champions de la discipline, notamment des Russes, sont intéressés de lui emboîter le pas. Pour ces entraîneurs, «travailler en Algérie n'est pas essentiellement une question d'argent», car ils pourraient gagner autant ailleurs. «Pour eux, c'est surtout une promesse de briller, même en tant que techniciens, car le potentiel des escrimeurs algériens est suffisamment bon pour les ramener au-devant de la scène», a affirmé Bernaoui.

Outre la préparation des athlètes de l'élite nationale, ces techniciens étrangers auront pour mission de former de nouveaux jeunes talents, car selon Bernaoui «l'escrime algérien a grand besoin de travailler à la base». L'Algérie abritera du 5 au 7 février courant la 2^e étape de la coupe du monde de fleuret (seniors / dames), 128 athlètes, de 35 pays, participeront à cet événement, dont la France, absente l'an dernier à Alger et qui, cette année, enregistre le taux de participation le plus élevé, avec un total de 12 athlètes engagées.

OPEN FÉDÉRAUX JEUNES ET TOUTES CATÉGORIES Participation attendue des meilleurs pongistes à Hadjout

La Fédération algérienne de tennis de table (FATT) organise, les 5 et 6 février à la salle omnisports de Hadjout (Tipasa), le Tour final des Opens fédéraux, jeunes et toutes catégories, qui regroupera les meilleurs pongistes (garçons et filles), a-t-on appris lundi de l'instance fédérale.

La compétition regroupera les douze meilleurs athlètes, des catégories (-10 ans, -12 ans, -18 ans et +18 ans et toutes catégories) dans les deux sexes, qualifiés lors des deux précédents Opens, organisés à Alger (octobre) et Bougâa à Sétif (décembre).

«Au cours de ce tournoi, chaque pongiste disputera onze matches durant lesquels il affrontera tous ses adversaires de la catégorie. Et à l'issue de ces onze matches, le vainqueur sera déclaré champion d'Algérie de sa catégorie», a expliqué la même

source. D'après la direction technique nationale (DTN), le choix de cette période a été dicté par le fait que cette compétition constitue un moyen d'évaluation des athlètes des équipes nationales jeunes en vue du championnat d'Afrique jeunes prévu début avril prochain.

Sur les clubs et associations annoncés pour prendre part à la compétition figure celui du Chabab Riadi Alger Plage (Bordj El Bahri) qui sera présent avec pas moins de six pongistes. Il s'agit d'Iliès Imadeddine Khenniche et Nassim Oustani (-10 ans), Amdjed Oustani et Si Ahmed Cherif (-12 ans), Zahreddine Amrane (-18 ans) et Imed Oustani (+18 ans).

«C'est une fierté pour notre petit club de présenter autant de pongistes dans une aussi importante compétition. Le CRAP aura la plus grande représentation au Tour final des Opens fédéraux. C'est le fruit d'une contin-



nuité dans le travail à la base que nous prônons depuis la création de cette section de tennis de table et consacrée surtout aux jeunes catégories. C'est très encourageant pour nous en tant que responsables et pour les pongistes», a indiqué à l'APS le président du club sportif amateur du CRAP, Hakim Belahcene.

Le responsable a tenu, également, à mettre en relief les résultats plus que satisfaisants des pongistes du CRAP

au dernier championnat de wilaya d'Alger des jeunes catégories, avec à la clé, la qualification de plusieurs pongistes aux play-offs prévus au mois de mai prochain.

«Notre objectif reste le développement de l'esprit associatif et sportif chez la jeune population des différents quartiers. En dépit d'un démarrage non sans embûches, le CRAP a enregistré un envol très honorable», ont tenu à expliquer les techniciens de la section tennis de table.

CHAMPIONNAT D'ALGER DE TENNIS (PHASES FINALES) Les pongistes du CRAP de Bordj El Bahri en force en mai prochain

Le Chabab Riyadi Alger Plage de Bordj El Bahri (CRAP) de tennis de table a réussi à placer plusieurs de ses jeunes pongistes en phases finales du championnat par équipes de la wilaya d'Alger, à l'occasion des compétitions de la phase aller, qualificatives aux play-offs de la saison 2015-2016.

Lors de ces compétitions, tenues à la salle Hammamet (Alger), l'équipe garçons (-12 ans) s'est qualifiée en première position de son groupe A, après avoir réussi à battre ses adversaires, NOSA Hammamet et l'IS Régahaïa. L'équipe du CRAP rencontrera en phase finale pour le titre, en mai prochain, les qualifiés des autres groupes, à savoir la JH Bazita (Bab El-Oued) et l'USD Chéraga.

L'équipe du CRAP était composée de Sid-Ahmed et Rahim Cherif, Nassim Oustani, Lyes Imed Eddine Khenniche et Mohamed Belahcene. Toujours dans la catégorie des -12 ans, les filles du CRAP seront aussi présentes en finales pour le titre, grâce à leur 2^e place, der-

rière la NRW Alger. Ces deux équipes rejoindront les heureux élus des groupes B et C. Les pongistes Wiam Mahgoun, Hawa Aït Baâziz et Lyne Zamoune qui ont réussi la qualification auront comme objectif de se maintenir sur le podium de la wilaya d'Alger, selon les responsables du club.

De leur côté, les pongistes Amdjed Oustani, Bilel Mahgoun, Adel Louâne et Zineddine Amrane composant l'équipe du CRAP de la catégorie des -15 ans, seront parmi les animateurs de la phase retour (play-offs) du championnat de la wilaya d'Alger. L'équipe a pris la seconde place de la phase aller, devancée par le

WA Rouiba. Les pongistes des deux clubs se joindront à ceux de l'US Baba Ali et de l'US Baraki, en mai prochain pour le titre suprême.

Quant à l'équipe du CRAP de la catégorie des +15 ans, elle a assuré sa présence en play-offs, grâce aux performances du quatuor Imed Oustani, Mohamed et Zahreddine Amrane et Abdelwahed Benbrahim qui ont dominé leurs adversaires du groupe, le NR Zéralda et l'ES Hammamet.

Les pongistes du CRAP et du NR Zéralda animeront la finale pour le titre de la wilaya d'Alger, aux côtés de ceux de l'US Baraki et du CASAM Mohammadia. «Les résultats de nos pongistes sont très éloquents. Ils devront, cependant, poursuivre leur préparation avant les play-offs du mois de mai, pour, au moins, réaliser les résultats de la saison dernière et pourquoi pas faire mieux, puisque cela sera dans les cordes de plusieurs d'entre eux», a indiqué à l'APS un des entraîneurs du CRAP de tennis de table, Lyes Khenniche.

APS

S o l u t i o n

Sudoku N°1202

8	9	6	2	5	4	1	3	7
4	1	2	7	9	6	3	2	8
3	2	5	7	1	8	4	9	6
9	8	4	6	3	7	5	2	1
6	5	2	8	4	1	3	7	9
1	7	3	5	2	9	8	6	4
5	3	9	1	8	6	7	4	2
2	6	8	4	7	5	9	1	3
7	4	1	3	9	2	6	5	8

2	3	6	9	1	8	5	7	4
7	8	1	4	5	2	6	3	9
4	6	9	5	3	7	8	2	1
1	7	4	2	8	6	9	5	3
8	9	5	1	4	3	2	6	7
3	6	2	5	7	9	4	1	8
6	1	3	8	9	5	7	4	2
5	7	4	2	6	3	1	9	8
3	8	6	9	2	1	7	5	4

5	9	1	4	7	8	3	6	2
3	8	6	9	2	1	7	5	4
2	7	4	3	5	6	8	9	1
6	5	1	2	8	7	4	3	9
7	3	2	9	4	6	5	8	7
4	6	8	3	9	1	5	7	2
5	3	1	6	2	7	9	8	4
9	2	8	4	5	6	1	3	7
1	7	6	3	9	8	5	4	2

Mots Croisés N°1202

SAUCISSONNER
APPAREIL■OSER
ISSOLEES■CVT■I
■N■NAITREREL
AIS■GEMIROBOL
E■HIV■MIRUNE■
GYNECEEVE■AU■
PERDUS■ES■ME
UT■R■LAD■CORS
■I■ALIDO■MOELL
ONLYSEEN■MENE

Mots Fléchés N°1202

RACCOMPAGNER
IBERIE■BLED■
BADEN■PRO■ED
OTE■DRAISINE
UT■FROISSE■P
LUXUEUX■INFO
DEUX■G■UNAUS
IAISES■E■NE
NONNE■ANSE■R
G■H■RACE■RA■
USURPA■VANDA
E■ABERRATION

CAN-2016/ ALGÉRIE :

Bouamra et Bouchekriou tentent de justifier l'échec

Au lendemain d'une participation décevante à la Coupe d'Afrique des nations de handball CAN-2016 au Caire (Egypte), le président de la Fédération algérienne (FAHB) Saïd Bouamra et le sélectionneur national, Salah Bouchekriou ont avancé une panoplie d'arguments pour justifier l'échec des Verts.

Ayant entamé cette 22e édition du rendez-vous continental dans la peau d'un des favoris, de par son statut de détenteur du trophée, le Sept national a flanché au mauvais moment, concédant une défaite lourde de conséquences en match de classement pour la 3e place face à l'Angola (25-19), qui lui a barré la route du Mondial-2017 en France.

«Nous avons une jeune équipe qui est en pleine construction.

La défection de certains joueurs pour blessures a fini par être préjudiciable pour nous et s'est répercute sur notre rendement lors de cette CAN», a tenté de justifier le premier responsable de l'instance fédérale lundi soir peu après le retour du Sept national au pays.

Le président de la FAHB, très contesté suite à la sortie ratée des Algériens en terre égyptienne, est allé jusqu'à «déager la responsabilité» de sa Fédération, estimant qu'il y a d'autres responsables» de ce fiasco.

Pour tenter de calmer les esprits des amoureux de la petite balle, Saïd Bouamra a annoncé la tenue prochaine d'une réunion du bureau fédéral «pour débattre



des raisons de l'échec de l'équipe nationale» en Egypte, suivie d'une conférence de presse.

Bouchekriou : Une mission qui s'est avérée suicidaire

La sortie ratée des hommes de Salah Bouchekriou, nommé dans la précipitation à seulement quatre mois du début de cette CAN, ne peut que témoigner de la «politique de bricolage» entreprise par les responsables de la FAHB qui chaque fois se défendent en mettant en cause le «manque de moyens» dont dispose l'instance, expliquent les observateurs.

Annoncé comme le messie, Bouchekriou «n'aurait

jamais dû accepter» de revenir chez les Verts, inactifs alors depuis 7 mois suite à un autre fiasco, celui du Mondial-2015 au Qatar où ils ont terminé à la 24e et dernière place en perdant tous leurs matchs, derrière des équipes comme l'Arabie Saoudite et le Chili, loin d'être des foudres de guerre, expliquent les plus avertis.

Cette mission s'est avérée suicidaire pour l'ancien international algérien, qui n'a pas pu trouver la bonne formule pour faire bonne figure au Caire.

Les prémisses de l'échec étaient pourtant bien là bien avant le début de la compétition : une Fédération absente, une équipe en hibernation et un entraîneur désigné en «pompier».

«Nous avons effectué une bonne préparation mais insuffisante sur le temps.

L'absence de bons joueurs remplaçants et l'inexpérience de certains éléments nous ont beaucoup perturbés», a estimé Bouchekriou, soulignant que les Verts n'ont pas été bien servis lors du tirage au sort «en héritant d'un groupe difficile».

Mais hormis une défaite face à l'Egypte, pays hôte, en match d'ouverture (22-18), les Algériens ont réussi à battre aisément les autres sélections du groupe : Gabon (35-24), Maroc (27-22), Nigéria (31-23) et Cameroun (34-27), ce qui contraste avec les déclarations de Bouchekriou, qui s'est dit «indécis» à propos de son avenir en sélection.

ÉQUITATION : Concours national d'endurance samedi prochain à Beni Tamou (Blida)

Un concours national d'endurance aura lieu samedi prochain au centre équestre du club «Hacienda» de Beni Tamou, dans la wilaya de Blida, a-t-on appris hier auprès de la Fédération équestre algérienne (FEA).

Cette compétition de sports équestres, organisée par le club équestre «Hacienda» de Blida en collaboration avec la FEA, verra la participation d'une soixantaine de chevaux et cavaliers, issus des clubs équestres «Brabta» El Kala d'El Tarf, club «El Assil» de Skikda, OPLA Caroubier, le centre équestre de Bordj El Kiffan, le club Haras El Djoumhouri, le centre équestre de Zéralda, le club hippique de la Mitidja (Blida), le club Hacienda de Blida, le centre éques-

tre «Emir Abdelkader» de Tiaret et l'Association sportive équestre et de loisirs de la commune de Tiaret (ASELECT).

Le programme de ce premier concours hippique de la saison comporte deux courses. La première épreuve d'une distance de 40 km en deux boucles est destinée aux jeunes chevaux âgés de 4 et 5 ans et aux cavaliers de 14 ans et plus titulaires de 1er degré.

Une étape où la vitesse sera limitée de 12 à 15 km/h avec une fréquence cardiaque de 64 pulsations maximum à la minute avec inspection vétérinaire dans les 30 minutes.

La deuxième course sur une distance de 60 km en trois boucles est réservée aux jeunes cavaliers de 14 ans et plus,

enfourchant des chevaux âgés de 5 ans et plus avec une vitesse limitée de 12 à 15 km/h. Une visite vétérinaire est programmée la veille de la compétition. Un passage obligatoire pour tous les chevaux participant au concours. Le président du jury de ce concours sera Mourad Benferhat. Le délégué vétérinaire est Zhor Bouziane et le chef steward Diafi Anis. En course d'endurance, le vainqueur est déclaré lorsque les critères vétérinaires sont satisfaisants et la vitesse moyenne de l'épreuve respectée. Les chevaux sont soumis à un contrôle vétérinaire draconien (rythme cardiaque, régularité des allures, oxygénation des muqueuses, hydratation et transit digestif...).

TIZI-OUZOZ : Réception fin 2016 d'un stade de 50.000 places couvertes

Le nouveau stade de football de 50 000 places couvertes, en cours de réalisation à Oued Fali à Tizi-Ouzou, sera réceptionné fin 2016, a-t-on appris lundi de la direction locale de la Jeunesse et des sports (DJS).

Les travaux de réalisation du stade ont atteint un taux global de 84%, a-t-on indiqué à la DJS, avant de préciser que «vu le rythme imprégné au chantier, il est prévu la réception de ce stade le mois de décembre 2016». Par ailleurs, une unité de préfabrication de gradins est installée sur le site du projet et a déjà effectué les essais techniques en prévision du lancement prochain de la production. La commande de la toiture

devant couvrir les gradins, et qui sera fabriquée par une usine belge, a été déjà passée. «Les fiches techniques des matériaux la composent ainsi que les procédures de fabrication et de son montage ont été soumises à un bureau d'étude et au Contrôle technique de la construction (CTC) pour approbation», a-t-on ajouté. Le stade de football de 50 000 places couvertes est intégré dans un projet de complexe sportif, doté d'une enveloppe budgétaire de plus de 35,760 milliards de dinars, et comportant en plus de cette infrastructure, un stade d'athlétisme de 6500 places et dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 70%, un ter-

rain de réplique en gazon naturel et un parking d'une capacité de 3800 places, a-t-on précisé de même source.

Ce projet, inscrit en 2005 et lancé en réalisation en 2010, a été confié à un groupement d'entreprises algéro-espagnol. L'entreprise espagnole qui faisait face à des problèmes internes (difficulté d'approvisionnement du chantier en matériaux, lenteur de la cadence de travaux...) s'est vu retirer le contrat, ce qui a considérablement retardé le projet, jusqu'à son remplacement, en septembre 2014, par une entreprise turque, «MAPA Insaat ve Ticaret», ce qui a permis la relance des travaux du chantier.

OUARGLA:

70 participants attendus au 4e rallye des Oasis à Hassi Messaoud

Quelque 70 participants, entre motards et pilotes de 4x4, sont attendus au départ de la 4e édition du rallye des Oasis, prévu samedi à Hassi Messaoud (Ouargla), a-t-on appris hier des organisateurs.

Les concurrents représentant plusieurs wilayas du pays vont parcourir 240 km sur deux étapes, au départ du siège de la commune de Hassi-Messaoud jusqu'à la zone de Belhira sur la route d'In-Amenas, en aller et retour, a indiqué à l'APS le président du club «Oasis des Rallyes», Youcef Rouabah.

Initiativée par la direction de la jeunesse et des sports, en collaboration avec le club précité, la manifestation verra la participation des concurrents Ali et Mohamed Mekmouche (Ouargla) et Foudil Allem de (Ghardaïa) qui avaient remporté les premières places au rallye international d'Alger «Défi Saharien», organisé en novembre passé.

En plus de satisfaire la passion des adeptes de ce sport, les organisateurs ambitionnent d'attirer le plus grand nombre possible de concurrents et de contribuer à la promotion du tourisme saharien, selon Youcef Rouabah.

Cet événement sportif, placé sous l'égide de la fédération algérienne des sports mécaniques (FASM), sera couronné par une remise de prix d'encouragement aux vainqueurs.

TENNIS/CLASSEMENT MONDIAL «JUNIORS»: Ibbou rétrograde à la 25e place

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou a perdu une place et se retrouve 25e dans le nouveau classement mondial des juniors publié hebdomadairement par la Fédération internationale (ITF).

La 24e place occupée jusque-là pendant trois semaines consécutives par la championne d'Afrique U18 représentait son meilleur classement jamais atteint depuis son ascension, entamée en janvier 2015.

Ibbou (17 ans) occupait à ce moment-là la 152e place mondiale, mais son sacre continental au mois d'avril 2015 au Caire (Egypte), l'avait directement propulsée dans le Top 50 de la catégorie.

Elle a connu, par la suite, des hauts et des bas pour se stabiliser avec les 30 meilleures joueuses juniors de la planète.

Le nouveau classement de l'ITF a enregistré d'autres changements dans le Top 30, particulièrement sur le podium, où la Biélorusse Vera Lapko a ravi la 1re place à l'Hongroise Dalma Galfi, désormais 2e, devant la Roumaine Bianca Vanessa Andreescu, qui a ravi à son tour la 3e place à la Tchèque Marketa Vondrousova.

TENNIS/TOURNOI INTERNATIONAL DE SOLAIMANEYAH : Deux athlètes algériens déjà éliminés

Deux des quatre joueurs de tennis algériens engagés dans le tournoi international «juniors» de Solaimaneyah, organisé du 29 janvier au 6 février au Caire (Egypte) ont été éliminés à un stade précoce, au moment où les deux autres feront bientôt leur entrée en lice, directement dans le tableau final.

Mohamed Racim Rahim avait franchi le premier tour dans le tableau des qualifications suite à sa victoire par deux sets à zéro (7-6 (4), 6-1) contre l'Egyptien Hussein Mustapha, avant de s'incliner au tour suivant devant un autre Egyptien, Aly Salem (6-4, 6-4).

De son côté, Nesrine Troubia a été éliminée dès le premier tour du tableau des qualifications, suite à sa défaite par deux sets à un (7-5, 1-6, 6-4) contre l'Egyptienne Habiba El Zohiry.

Youcef Rihane et Lynda Benkaddour, les deux autres Algériens engagés dans ce tournoi du Circuit ITF, de Grade 5, feront leur entrée en lice directement dans le tableau final. Rihane sera opposé à l'Egyptien Seif Shawky, en attendant le tirage au sort, pour connaître l'adversaire de Benkaddour.

LIGUE 2 MOBILIS/ JSM BÉJAÏA Confiance renouvelée à l'entraîneur Saïd Hammouche

La direction de la JSM Béjaïa (Mobilis-Ligue 2 professionnelle de football) a renouvelé sa confiance à l'entraîneur de l'équipe, Saïd Hammouche, trois jours après la défaite concédée à domicile face au Paradou AC (1-2), dans le cadre de la 18e journée du championnat, a annoncé lundi le club sur son site officiel.

«Suite à la défaite concédée vendredi dernier, les dirigeants se sont rassemblés en compagnie des joueurs et des membres du staff technique et cela afin de s'arrêter sur les choses qui n'ont pas marché lors des dernières rencontres, où l'équipe a enregistré des résultats décevants», écrit la formation de la Soummam dans un communiqué.

La JSM Béjaïa, battue lors de la journée inaugurale de la phase retour à domicile par la JSM Skikda (0-2), a chuté après six matches d'invincibilité, avant de faire match nul une semaine plus tard sur le terrain du CRB Aïn Fekroun (0-0).

«La direction, joueurs, et staff technique, promettent néanmoins à tous ceux qui aiment le club de faire tout leur possible afin de retrouver le podium dans les plus brefs délais», souligne la même source.

Éliminée en 32es de finale de la Coupe d'Algérie, la JSMB effectuera un déplacement périlleux vendredi prochain pour croiser le fer avec l'A. Boussaâda pour le compte de la 19e journée.

Au classement, la formation béjaouie pointe à la 5e place avec 27 points, avec cinq longueurs de retard sur la troisième place, synonyme d'accès.

COUPE D'ALGÉRIE SENIORS DAMES (16^{ES} ET 8^{ES} DE FINALE) Les résultats du tirage au sort

Résultats du tirage au sort des seizeièmes et huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie 2015-2016 seniors dames effectué lundi au siège de la Fédération algérienne de football (FAF) à Alger.

16^{es} de finale :

- 1) FJ Skikda - Affak Relizane
- 2) JD Batna - F Casbah
- 3) DS Bouhatem - ESF Amizour
- 4) COTS Tiaret - FC Constantine
- 5) CF Akbou - Espérance Bab El Oued
- 6) ASJ Khemis Miliana - CSAFW Oum El-Bouaghi
- 7) UM Djelfa - CRA Temacine
- 8) AS Intissar Oran - UMA Djelfa
- 9) ESFOR Touggourt - JF Khroub
- 10) AC Biskra - SMB Touggourt
- 11) ASFW Béjaïa - ASE Alger Centre
- 12) W Djelfa - AS Sûreté nationale
- 13) MZ 2000 Biskra - AS Oran Centre
- 14) FC Béjaïa - HB Hassi Messaoud
- 15) SF El Attaf - ASD Tizi Ouzou
- 16) ARTSF Tébessa - CSASFW El Tarf

8^{es} de finale :

- 1) Vainqueur (ASFW Béjaïa / ASE Alger Centre) / Vainqueur (ARTSF Tébessa / CSASFW El Tarf)
- 2) Vainqueur (AC Biskra / SMB Touggourt) / Vainqueur (ASJ Khemis Miliana / CSAFW Oum El-Bouaghi)
- 3) Vainqueur (JD Batna / F Casbah) / Vainqueur (FJ Skikda / Affak Relizane)
- 4) Vainqueur (UM Djelfa / CRA Temacine) / Vainqueur (SF El Attaf / ASD Tizi Ouzou)
- 5) Vainqueur (DS Bouhatem / ESF Amizour) / Vainqueur (CF Akbou / Espérance Bab El Oued)
- 6) Vainqueur (MZ 2000 Biskra / AS Oran Centre) / Vainqueur (W Djelfa / AS Sûreté Nationale)
- 7) Vainqueur (COTS Tiaret / FC Constantine) / Vainqueur (FC Béjaïa / HB Hassi Messaoud)
- 8) Vainqueur (ESFOR Touggourt / JF Khroub) / Vainqueur (AS Intissar Oran / UMA Djelfa)

Les matchs des 16es de finale auront lieu les 19 et 20 février 2016 et ceux des 8es de finale les 25 et 26 mars 2016.

AFFAIRE DOPAGE DE MERZOUGUI (MCA)

Le président et le médecin du club doivent confirmer leurs dires par écrit

Saïd Ben

Suite aux déclarations de l'attaquant du MC Alger, Kheireddine Merzougui après sa condamnation à 4 ans de suspension pour dopage mettant en cause le médecin de l'équipe, la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a convoqué le président du MC Alger Achour Betrouni et le médecin de l'équipe, Foued Ben Abdellah, pour une audition, lundi dernier.

Ainsi donc, après les explications données par les responsables du club, il leur a été demandé de confirmer leurs dires par écrit à transmettre à la commission de discipline, a souligné la LFP dans un communiqué, sans donner plus de détails sur ce qu'ont avancé les deux hommes.

Il est utile de rappeler que juste après sa suspension, il y a une huitaine de jours, pour 4 ans, l'attaquant du MC Alger, Kheireddine Merzougui, contrôlé positif lors du derby algérois face à l'USM Alger (0-0) comptant pour la 11e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, a déclaré être induit en erreur par le



médecin de l'équipe.

En effet, Merzougui (24 ans) a été coupable d'avoir consommé de la méthylhexanamine, un stimulant spécifiquement interdit en compétition (section S6.b de la liste des interdictions).

Cette substance entre dans la composition de certains décongestionnants nasaux et dans celle de certains compléments alimentaires permettant de réguler le poids.

Le président du MCA Achour Betrouni a imputé au joueur la responsabilité de son acte, estimant qu'en tant que professionnel, il devrait «faire attention à tout produit

qu'il consomme».

D'autre part, des médias spécialisés rapportent que le joueur en question a fait un recours au niveau de la FAF pour voir sa sanction à la baisse. Il est aussi rapporté que le joueur a même précisé qu'il n'était pas le seul à prendre des médicaments avec ses coéquipiers sans citer de nom.

Et c'est ce qui a poussé le président du club à démentir en déclarant que «seul Merzougui prenait ce produit puisque 21 joueurs de l'équipe ont passé des tests antidopage et aucun d'entre eux n'a été contrôlé positif...», a précisé le président Betrouni.

Reste donc à attendre la décision de la commission d'appel de la FAF qui devait statuer hier sur ce dossier où le joueur incriminé espère la révision à la baisse. Affaire donc à suivre...

A rappeler enfin que Merzougui est le quatrième cas de dopage avéré depuis le début de la saison et le 3e en Ligue 1 Mobilis, après ceux de Youcef Belaïli (USM Alger), Rafik Bousaïd (RC Arbaâ) et Noulfi Ghessiri (JSM Skikda/Ligue 2), tous suspendus quatre ans.

S.B.

FOOTBALL/SANCTIONS

Un match à huis clos pour la JSM Béjaïa

La JSM Béjaïa (Mobilis-Ligue 2) a écopé d'un match à huis clos pour «jets de projectiles ayant entraîné l'arrêt momentané de la rencontre» contre le Paradou AC (1-2), vendredi dans le cadre de la 18e journée du championnat, a annoncé lundi soir la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site. Outre cette sanction, le club de la Soummam devra s'acquitter d'une amende de l'ordre de 200.000 dinars. L'entraîneur de la JS Kabylie (Ligue 1), le Français Dominique Bijotat, a été suspendu un match pour «contestation de décision», en plus d'une amende

de 30.000 dinars. Le milieu offensif de l'ES Sétif, Zakkaria Haddouche, a été suspendu, lui, pour quatre matches dont deux avec sursis pour «comportement anti-sportif envers officiels» en plus d'une amende de 40.000 dinars.

Le gardien de but de l'ES Sétif, Sofiane Khedairia et l'attaquant du RC Arbaâ, l'Ivoirien Guessan Ghislain, ont également été suspendus, chacun, de deux matchs de suspension.

La même sentence a été infligée au milieu de terrain de la JSM Skikda (Mobilis-Ligue 2) Billel Naili.

ELIMINATOIRES CAN-2016 (DAMES/ 1^{ER} TOUR)

L'Ethiopie remplace le Togo face à l'Algérie

La sélection algérienne de football (dames) sera opposée à son homologue éthiopienne au premier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2016), a annoncé lundi le président de la Fédération éthiopienne de football (EFF) Juneydi Basha sur son compte twitter. «Notre sélection féminine jouera contre l'Algérie au 1er tour des éliminatoires de la CAN-2016, après la décision de la Confédération



africaine (CAF) d'intégrer l'Ethiopie suite au retrait du Togo», écrit le premier responsable de l'EFF. Les Algériennes devaient être opposées au Togo avant que ce dernier ne se retire des élimina-

toires pour être remplacé par l'Ethiopie. «La sélection féminine ne pourra pas prendre part aux éliminatoires de la CAN-2016. Cette décision fait suite aux difficultés financières que rencontre la FTF, qui a officialisé aujourd'hui son retrait», a justifié l'instance togolaise dans un communiqué. Le match aller aura lieu le 5 mars à Alger, alors que le retour sera disputé à Addis Abeba entre le 18 et 20 mars. Le vainqueur de la double confrontation Algérie-Ethiopie, affrontera au second tour le vainqueur de Kenya-RD Congo.

La phase finale de la CAN-2016 se jouera du 19 novembre au 3 décembre 2016 au Cameroun.

FOOTBALL/TRANSFERT

Le Sporting Lisbonne rejette une offre de 21,5 millions d'euros de Newcastle pour Slimani

Le Sporting Lisbonne (division 1 portugaise de football) a rejeté une offre de 21,5 millions d'euros de Newcastle (Premier league anglaise de football) pour s'attacher les services de l'attaquant international algérien Islam Slimani, rapporte lundi le site de la BBC.

L'offre des «Magpies» pour Slimani est la deuxième parvenue d'Angleterre durant la semaine après celle d'Everton estimée à 18 millions d'euros.

Très convoité, Slimani auteur de 16 buts en championnat, devrait rester au Sporting que la di-

rection refuse de libérer actuellement. La clause libératoire du joueur algérien est fixée à 30 millions d'euros. Le meilleur goleador en activité de l'équipe nationale (20 buts) a inscrit 8 buts en six matchs en championnat depuis le début de l'année 2016.

Slimani qui enchaîne sa troisième saison sous les couleurs du Sporting est en train de devenir l'un des attaquants les plus convoités du championnat portugais. Plusieurs clubs européens l'ont supervisé depuis le début de cet exercice. Le buteur des



Verts avait rejoint le Sporting en 2013 en provenance du CR Belouizdad (Ligue 1/ Algérie). Il est lié avec l'actuel leader de la «Liga Nos» jusqu'en 2020.

APS

VAN GINKEL PRÊTÉ AU PSV

Arrivé à Chelsea en 2013 et prêté ces deux dernières saisons au Milan puis à Stoke City, Marco Van Ginkel ne terminera pas cet exercice chez les Potters, avec qui il n'aura pas réussi à inscrire le moindre but. L'attaquant international de 23 ans fait l'objet d'un nouveau prêt et retourne aux Pays-Bas puisqu'il va finir la saison avec le PSV Eindhoven.



25 MILLIONS D'EUROS PAR AN POUR GUARDIOLA

Manchester City a officiellement annoncé l'arrivée de Pep Guardiola l'été prochain. Selon Bild, le technicien catalan va profiter pour devenir le coach le mieux payé de l'histoire du football.

Pep Guardiola va découvrir son troisième club en tant qu'entraîneur l'été prochain. Après avoir régalé le FC Barcelone et le Bayern Munich, le technicien catalan va poser ses valises à Manchester City, où il prendra la succession de Manuel Pellegrini. Le club anglais a officiellement la nouvelle ce lundi.

En traversant la Manche, Guardiola devrait en profiter pour devenir le coach le mieux payé du monde. Et même celui de l'histoire du football. Selon Bild, il devrait toucher 25 millions d'euros par saison avec les Citizens. De quoi laisser dans son rétro José Mourinho, Louis van Gaal ou Carlo Ancelotti, qui prendra sa relève en Bavière.

LEWANDOWSKI DANS LES BAGAGES DE GUARDIOLA ?

Il y a fort à parier que le futur manager de Manchester City, Pep Guardiola (Bayern Munich), voudra modifier l'effectif mancunien à l'occasion du prochain mercato estival. Sans trop s'avancer, on peut penser que le coach espagnol a demandé certaines garanties, notamment en matière de recrutement, aux dirigeants du club anglais avant de signer jusqu'en juin 2019. Selon le journal The Sun, la première recrue phare de Manchester City pourrait bien être l'attaquant Robert Lewandowski qui s'exprime... au Bayern. Ciblé par le PSG, Manchester United et le Real Madrid, le Polonais pourrait donc suivre Pep Guardiola à l'Etihad Stadium.



EDEN HAZARD, UN PIED DE NEZ À ZIDANE

Cible du Real Madrid au mercato, le milieu offensif de Chelsea Eden Hazard aurait envoyé un message clair à son idole Zinédine Zidane, l'entraîneur du Real Madrid.

Si les résultats suivent, rien ne sera simple pour Zinédine Zidane au Real Madrid en matière de recrutement. Alors que la FIFA a clairement le club espagnol dans le collimateur pour les deux prochaines fenêtres de transferts, les protagonistes commenceront à faire marche arrière pour s'y engager ! Très apprécié par le champion du monde 98, ce n'est un secret pour personne, Eden Hazard n'a pourtant aucune intention de quitter Chelsea. Du moins cet hiver. La presse catalane a en effet noté que le milieu offensif des Blues, juste après son but inscrit en FA Cup contre MK Dons, a en effet embrassé le logo du club londonien. Sport l'assure : ce « geste » était destiné à Zidane et Florentino Pérez, comme pour leur dire qu'il était trop attaché à Chelsea pour venir grossir les rangs du Real Madrid. « Bien sûr, certains joueurs ont déjà fait ce geste par le passé avant d'abandonner leur club mais tout indique qu'Hazard est toujours bien à Chelsea », expliquent nos confrères. S'ils le disent...

GIBBS SUR LE DÉPART ?

Et si Arsenal se sépare de son défenseur Kieran Gibbs dans ces deux dernières heures du mercato ? C'est en tout cas ce que croit savoir certains médias britanniques. En effet, d'après le média anglais, le latéral gauche britannique serait dans le viseur de Crystal Palace. De son côté Sky Sports croit savoir qu'il s'agit d'une rumeur infondée.

ARSENAL PRÊTE SANOGO



Alex Teixeira va signer à Liverpool !

Et si Liverpool réalise le transfert le plus cher de ce mercato hivernal ? En effet, si l'on en croit le quotidien Metro, l'attaquant du Shakhtar Donetsk Alex Teixeira (26 ans, 15 matchs et 22 buts en championnat cette saison) devrait s'engager avec les Reds dans les prochaines heures ! La formation ukrainienne aurait même accepté la dernière offre des anglais estimée à 36 millions d'euros.

Après une première partie de saison peu convaincante à l'Ajax d'Amsterdam où il n'a disputé que quatre rencontres, l'attaquant Yaya Sanogo va tenter de se relancer en Championship. Arsenal a décidé de prêter à nouveau son jeune joueur. Le français rejoint Charlton jusqu'à la fin de la saison.

Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmajid CHERBALDirecteur de la rédaction
Abdelmajid TAREB«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 **EMAIL** : contact@dknews-dz.com - **SITE** : http://www.dknews-dz.com**PUBLICITE** : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE** spa -
1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Mercredi 3 février 2016 - 24 rabie al-thani - N° 1213 - Troisième année

SAHARA OCCIDENTAL: **M. Juppé soutient Ross dans ses efforts à trouver une solution au conflit**

Le maire de Bordeaux (France), Alain Juppé a affirmé hier à Alger qu'il soutenait les démarches et les efforts de l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental, Christopher Ross, visant à trouver une solution au conflit. «Je soutiens les démarches de l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental, Christopher Ross, visant à trouver une solution à ce conflit qui perdure depuis plusieurs années», a déclaré M. Juppé lors d'une conférence tenue au ministère des Affaires étrangères devant les étudiants de l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI) et l'Ecole supérieure des affaires (ESA), en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra. L'ancien Premier ministre de Jacques Chirac est candidat aux primaires du parti «Les Républicains» (Droite) à la présidentielle française de 2017. Pour rappel, l'ONU a affirmé qu'elle continuera à défendre le droit de M. Ross, de visiter le Sahara occidental, conformément au mandat qui lui a été assigné par le Conseil de sécurité. «Nous avons défendu et nous continuons à défendre le droit de Ross de visiter l'ensemble des endroits du territoire (sahraoui), qui font partie de son mandat», a déclaré récemment Farhan Haq, porte-parole adjoint de Ban Ki-moon, après le refus opposé dans ce sens à l'envoyé personnel de Ban Ki-moon par les autorités d'occupation marocaines. Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental et la dernière colonie en Afrique, occupée depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

Nécessité d'accompagner le processus de paix en Libye

Le maire de Bordeaux (France), Alain Juppé, a souligné hier à Alger la nécessité d'accompagner le processus de paix en Libye, qui constitue la seule solution possible pour le dénouement de la crise libyenne. «C'est la seule solution possible (à la crise libyenne)», a indiqué M. Juppé en réponse à une question sur la situation qui prévaut en Libye. Par ailleurs, le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a indiqué hier que la France n'interviendra pas militairement contre l'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech) en Libye. «Il n'est absolument pas question que nous intervenions militairement en Libye», a affirmé M. Fabius avant d'ajouté «Ce qui est vrai, c'est que nous sommes préoccupés par la montée de l'EI en Libye», et c'est pourquoi «il faut pousser à la formation d'un gouvernement d'union nationale», a dit M. Fabius. Il s'est exprimé lors de la 3e réunion ministérielle du groupe restreint de la Coalition internationale tenue à Rome pour évaluer ses plans pour contrer le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) en Syrie et en Irak et discuter des moyens d'arrêter l'avancée de l'organisation criminelle en Libye, ont rapporté des médias.

CONDOLÉANCES



Maître Cherbal Seif El Islam et sa famille de Bougââ (Sétif), Béjaïa et Alger, profondément affectés par la perte de leur frère et ami, le regretté Benabid Abdellah, ex-bâtonnier de l'ordre des avocats de Sétif, survenu à l'âge de 75 ans, présentent à la famille du défunt leurs sincères condoléances et la prière de trouver ici l'expression de leur profonde sympathie.

Qu'Allah le Tout Puissant accorde au défunt Sa sainte miséricorde et L'accueille en Son vaste paradis.
A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons.

ALGÉRIE - FRANCE

Le Président Bouteflika reçoit Alain Juppé

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger le maire de Bordeaux (France), Alain Juppé, en visite de travail de trois jours en Algérie. L'audience a eu lieu en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, et du ministre de l'Industrie, Abdessalam Bouchouareb.



Les relations algéro-françaises sont «excellentes»

Le maire de Bordeaux, Alain Juppé, a souligné hier à Alger l'«excellence» des relations algéro-françaises et a appelé à leur consolidation notamment dans le domaine économique.

«Nous avons abordé avec le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, les relations bilatérales, qui sont excellentes», a indiqué M. Juppé à la presse à l'issue d'une audience qui lui a accordée le chef de l'Etat. Sur les relations économiques entre l'Algérie et la France, il a indiqué avoir souligné «l'intérêt pour les deux pays de les développer davantage et de faire en sorte que les entreprises fran-

caises, comme Renault et Peugeot et aussi les PME, s'intéressent plus à l'Algérie».

«Nos entreprises ont besoin d'un marché nouveau et l'Algérie a besoin de diversifier son économie», a-t-il dit, ajoutant que son pays «peut apporter son expérience, son savoir-faire et sa technologie». Sur le plan sécuritaire, M. Juppé a indiqué avoir discuté avec le président de la République du phénomène de la radicalisation notamment des jeunes. «Nous pouvons échanger nos vues sur ce point et sur la façon notamment de lutter contre la radicalisation des jeunes sur internet et dans tous les milieux où cette radicalisation sévit aujourd'hui», a-t-il ajouté.

Le maire de Bordeaux a indiqué, par ailleurs, que les questions régionales et internationales d'intérêt commun ont également été évoquées.

«Nous avons discuté des grandes crises qui nous concernent de près comme les situations en Libye, en Syrie et au Mali», a-t-il dit, relevant une «convergence de vues» entre l'Algérie et la France quant au règlement des ces conflits par «la recherche de solutions politiques permettant la réconciliation et la stabilisation dans ces pays».

La communauté algérienne établie en France est «un atout pour notre développement»

La communauté algérienne établie en France est «un atout» pour le développement de la France, a reconnu hier à Alger le maire de Bordeaux (France), Alain Juppé. «La communauté algérienne établie en France est un atout pour notre développement et le partage d'expériences», a déclaré M. Juppé lors d'une conférence animée devant les étudiants de l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI) et l'Ecole supérieure des affaires (ESA), en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra. L'ancien Premier ministre de Jacques Chirac, candidat aux primaires du parti «Les Républicains» (Droite) à la présidentielle française de 2017, a assuré que «les Français d'origine algérienne apportent depuis qua-

tre générations une contribution majeure pour notre pays». «Je suis un ardent promoteur des liens entre les deux rives», a-t-il ajouté, soulignant qu'il a «toujours promu le développement des liens inter-méditerranéens». «L'Algérie et la France ont un rôle particulier à jouer pour le renforcement de liens euro-méditerranéens», a-t-il noté. Il s'est réjoui, par ailleurs, de «l'excellente relation qui existe entre la France et l'Algérie, dans le domaine de la coopération économique», précisant que «nos entreprises font confiance à l'Algérie. Elles sont déjà nombreuses à s'y installer, près de 500 entreprises qui génèrent plusieurs milliers d'emplois». M. Juppé est arrivé lundi à Alger, en provenance d'Oran où il a entamé la veille une visite de travail de trois jours en Algérie.

M. Sellal reçoit Alain Juppé

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu, hier à Alger, le maire de Bordeaux et président de Bordeaux métropole, Alain Juppé, en visite en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre. L'entretien a été l'occasion d'aborder plusieurs sujets, notamment les relations bilatérales entre l'Algérie et la

France sur le volet relatif à la coopération décentralisée, précise la même source. «Les deux parties se sont accordées sur la nécessité de multiplier les expériences de partenariats et de jumelages entre les collectivités locales des deux pays dans le cadre des programmes de développement des territoires et des régions», ajoute le

La dialogue franco-algérien vit une «très belle période»

Le maire de Bordeaux, Alain Juppé, a affirmé hier à Alger que le dialogue franco-algérien vivait une «très belle période» et qu'il était «très constructif», soulignant que «c'est bien de le poursuivre».

«Je me félicite du dialogue franco-algérien, qui vit une très belle période, c'est très constructif et c'est bien de poursuivre», a déclaré M. Juppé, au terme de ses entretiens avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.

M. Juppé a ajouté avoir évoqué avec le chef de la diplomatie algérienne des sujets d'intérêt commun, notamment la situation en Syrie et comment sortir de la situation en Libye, en «soutenant le processus de réconciliation nationale».

L'ancien Premier ministre français a examiné également avec M. Lamamra les voies et les moyens de renforcer encore la coopération algéro-française, qui est «excellente aujourd'hui», face à la menace terroriste au Sahel.

M. Juppé, candidat aux primaires du parti «Les Républicains» (la Droite) à l'élection présidentielle française de 2017, est arrivé lundi à Alger, en provenance d'Oran où il a entamé la veille une visite de travail de trois jours en Algérie.